DuraGIRE

POUR LA DURABILITÉ DE LA GIRE DANS LE BASSIN DE L'OUÉMÉ



Curage de canal aux Aguégués, village Akpoloukomè. Crédit : DURAGIRE, Juillet, 2025

Rapport d'avancement janvier à décembre 2025

Février 2026

Portage :

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE, DE L'EAU ET DES MINES
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Financement :

Royaume des Pays-Bas

Mise en œuvre :

SNV

VNG International

ANCB

Contribution :

Global Water Partnership West Africa
Partenariat National de l'Eau du Bénin (PNE-Bénin)

Haskoning
Enhancing Society Together

Sommaire

SOMMAIRE **2**

LISTE DES ABREVIATIONS **4**

LISTE DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES **6**

LISTE DES PHOTOS **6**

1 CONTEXTE GENERAL ET APERÇU DES PROGRES **7**

1.1 CONTEXTE GENERAL DU PROJET 7
1.2 APERÇU DE L'AVANCEMENT DU PROJET 7
1.3 PERSPECTIVES 9

2 BILAN DES REALISATIONS **10**

2.1 TRAJECTOIRE 1 : RENFORCEMENT DU TISSU INSTITUTIONNEL DE LA GIRE AU NIVEAU NATIONAL ET AU NIVEAU BASSIN ..10
2.2 TRAJECTOIRE 2 : RENFORCEMENT ORGANISATIONNEL AU NIVEAU LOCAL DANS LE CADRE DE LA GIRE 14
2.3 TRAJECTOIRE 3 : AMELIORATION DES INVESTISSEMENTS ET DE L'ENTRETIEN/MAINTENANCE POUR LA DURABILITE DES ACTIONS GIRE EXISTANTES ET NOUVELLES 20
2.4 TRAJECTOIRE 4 : RENFORCEMENT DE LA DURABILITE ET DE L'EFFICACITE DU SYSTEME DE DONNEES ET D'INFORMATION POUR UN SAP INNOVANT ET ACCESSIBLE 25

3 ASPECTS TRANSVERSAUX **31**

3.1 LOCALLY LED ADAPTATION 31
3.2 EGALITE DES GENRES ET INCLUSION SOCIALE (EGIS) 33
3.3 SENSIBILITE AUX CONFLITS (SC) 37
3.4 DURABILITE FIETS 39

4 SUIVI-EVALUATION, APPRENTISSAGE ET COMMUNICATION **46**

4.1 SUIVI & EVALUATION ET APPRENTISSAGE 46
4.2 COMMUNICATION 48

5 GESTION DE PROJET ET COLLABORATION **50**

5.1 COMITE DE PILOTAGE 50
5.2 GESTION DE PROJET 51
5.3 SYNERGIE AVEC D'AUTRES ACTEURS 51
5.4 GESTION FINANCIERE 53

6 ENSEIGNEMENTS TIRES DE LA MISE EN ŒUVRE **55**

6.1 INNOVATIONS ET BONNES PRATIQUES 55
6.2 DEFIS, LEÇONS APPRISES ET RECOMMANDATIONS 56

7 ANNEXES **58**

7.1 ANNEXE 1 : ANALYSE DES RISQUES 58
7.2 ANNEXE 2 : ETAT D'AVANCEMENT DU PLAN DE TRAVAIL ANNUEL BUDGETISE 2025 58
7.3 ANNEXE 3 : TABLEAU DE BORD DE SUIVI DES INDICATEURS 2025 58
7.4 ANNEXE 4 : ETAT D'AVANCEMENT DU PLAN OPERATIONNEL GESI 58
7.5 ANNEXE 5 : ETAT D'AVANCEMENT DU PLAN OPERATIONNEL DURABILITE FINANCIERE ET INSTITUTIONNELLE 58
7.6 ANNEXE 6 : ETAT D'AVANCEMENT DU PLAN DE COMMUNICATION 58
7.7 ANNEXE 7 : ANALYSE QUALITATIVE DES INDICATEURS – LEÇONS APPRISES 58

7.8 ANNEXE 8 : FEUILLES DE REFERENCE DES INDICATEURS DE PERFORMANCE MIS A JOUR 58
7.9 ANNEXE 9 : RAPPORT TECHNIQUE ANNUEL DE HASKONING-INE 58
7.10 ANNEXE 10 : MODELE FINANCIER DU SAP INTEGRE 58
7.11 ANNEXE 11 : PHOTOS ET VIDEOS 58

Liste des abréviations

ANCB	Association Nationale des Communes du Bénin
ANBBH	Agences Nationale des Barrages et Bassins Hydrographiques
ABPC	Agence Béninoise pour la Protection Civile
BAI	Bureau d'Analyses et d'Investigations
BENKADI	Projet de plaidoyer pour l'amélioration des politiques publiques pour le changement climatique piloté par PASCiB
BMVO	Basse et Moyenne Vallée de l'Ouémé
CGA	Comité de Gestion des Actions
CLE	Comité Local de l'Eau
CLGP	Comité Local de Gestion des Plaintes
CIPA	Cellule Interinstitutionnelle de Prévision des Alertes
C-SPAT	Chef de Service Planification et Aménagement du Territoire
DAO	Dossier d'Appel d'Offres
DDEEM	Direction Départementale de l'Energie, de l'Eau et des Mines
DGEau	Direction Générale de l'Eau
DSI/MEEM	Direction des Services Informatiques du ministère de l'Energie, de l'Eau et des Mines
EGIS/GESI	Egalité des genres et inclusion sociale
FIETS	Financière, Institutionnelle, Environnementale, Technique et Sociale
GIRE	Gestion Intégrée des Ressources en Eau
GIZ	Agence de coopération internationale allemande pour le développement
INE	Institut National de l'Eau
INRHOB	Institut de Recherches Halieutiques et Océanologiques du Bénin
MAEP	Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche
MCVT	Ministère du Cadre de Vie et des Transports, en charge du Développement Durable
MEEM	Ministère de l'Energie, de l'Eau et des Mines
Météo-Bénin	Agence Météo Bénin
PASCiB	Plate-forme des Acteurs de la Société Civile au Benin
PC-ACC	Plan Communal d'Adaptation aux Changements Climatiques

PES	Pairs Educateurs et Secouristes
PLGE	Plan Local de Gestion de l'Eau
PF	Point Focal
PF RRC ACC	Point Focal de Réduction de Risque de Catastrophe et d'Adaptation au Changement Climatique
PL RRC ACC	Plateforme Locale de Réduction de Risque de Catastrophe et d'adaptation au changement climatique
PNE	Partenariat National de l'Eau du Bénin
PSH	Personne en Situation de Handicap
Rb-BVO	Réserve de Biosphère de la Basse Vallée de l'Ouémé
RPBEAC	Réseau des Parlementaires Béninois pour l'Eau, l'Assainissement, Climat et le Développement Durable
RRC-ACC	Réduction des Risques de catastrophes – Adaptation aux Changements Climatiques
SAGE	Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux
SAP-C	Système d'Alerte Précoce Communautaire
SAP-T	Système d'Alerte Précoce Technique
SC	Sensibilité aux conflits
SLACC	Subvention Locale d'Adaptation au Changement Climatique
MGP	Mécanisme de gestion des plaintes
SDAGE	Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux
SG du MEEM	Secrétaire Général du ministère de l'Energie, de l'Eau et des Mines
SNRRC	Stratégie Nationale de Réduction des Risques et Catastrophes
SNV	Organisation Néerlandaise de Développement
VERE	Valorisation Economique des Ressources en Eau
VNGI	Agence de coopération internationale de l'Association des municipalités néerlandaises

Liste des tableaux et graphiques

Tableau 1: Exécution physique du projet 8
Tableau 2 : Taux d'exécution financière des activités par rapport à l'année 202554

Figure 1 : Les différents composants du serveur SAP.28
Figure 2 : Exemple de carte de risque d'inondation30
Figure 3 : Représentation des femmes et des personnes vulnérables dans les CLE34

Liste des photos

Photo 2: Canal libéré – Crédit : DURAGIRE59
Photo 3: Vue aérienne d'une retenue d'eau à Klobo (Zagnanado) janvier 2026 – crédit : DURAGIRE59
Photo 4: Formation des CLE sur le leadership, novembre 2025 - Crédit: DURAGIRE60
Photo 5: Formation des CLE sur l'inclusion et la gestion des conflits, novembre 2025 - Crédit: DURAGIRE60
Photo 6: Installation du CLE de TOWE | UH Zè-Abomey Calavi- Sô Ava (Remise symbolique de plantes au CLE TOWE par le Représentant du Préfet de l'Atlantique), Juillet 2025 – Crédit : DURAGIRE61
Photo 7: Sensibilisation des familles d'acteurs, futurs membres des CLE à Ouinhi, Mai 2025 - Crédit: DURAGIRE61
Photo 8: A gauche : Elaboration des PLGE – Identification des solutions par les CLE et CGA GIRE62
Photo 9: A droite : Rencontre de plaidoyer avec les parlementaires, août 2025 – Crédit : DURAGIRE62
Photo 10: Atelier de comparaison | Benchmarking à Bohicon, octobre 2025 - Crédit: DURAGIRE62
Photo 11: Passerelle à Mitro (Dangbo), janvier 2026 – crédit : DURAGIRE63
Photo 12: Photo 4: Passerelle à Towi (Adja-Ouèrrè), janvier 2026 – crédit : DURAGIRE 63
Photo 13: Dialogue communautaire - Crédit : DURAGIRE64
Photo 14: De gauche à droite, Réception de balise & implantation de panneau de lecture de balise à Semè-Podji, avril & novembre 2025 - Crédit : DURAGIRE64
Photo 15: Formation des acteurs de la CIPA sur le SAP, juillet 2025 - Crédit: DURAGIRE65
Photo 16: Atelier de revue de la phase test du SAP, Novembre 2025 - Crédit : DURAGIRE65
Photo 17 : Formation de l'équipe projet sur le dispositif S&EA, juin 2025, Hôtel Casa Cielo, Cotonou.66

1 Contexte général et aperçu des progrès

1.1 Contexte général du projet

Le programme DURAGIRE est mis en œuvre dans la Basse et Moyenne Vallée de l'Ouémé pour une durée de 36 mois de 2024 à 2026. Il a pour objectif principal d'améliorer la résilience des communautés du bassin de l'Ouémé face aux risques liés à l'eau, causés par les effets des précipitations saisonnières et aggravés par les impacts du changement climatique, grâce à une durabilité accrue des interventions GIRE du programme OmiDelta.

Le programme DURAGIRE est structuré autour de 4 trajectoires de changement que sont : i) Trajectoire 1 : Renforcement du tissu institutionnel de la GIRE au niveau national et au niveau de la BMVO; ii) Trajectoire 2 : Renforcement organisationnel au niveau local dans le cadre de la GIRE; iii) Trajectoire 3 : Amélioration des investissements et de l'entretien/maintenance pour la durabilité des actions GIRE existantes et nouvelles; iv) Trajectoire 4 : Renforcement de la durabilité et de l'efficacité du système de données et d'information pour un SAP innovant et accessible.

Au cours de sa première année, le programme a principalement porté ses efforts sur la phase de lancement du projet ainsi que sur la réalisation des diagnostics et études préalables nécessaires au déploiement effectif de l'approche. Toutefois, un retard a été constaté dans la mise en place des CLE, en raison de l'évolution du contexte politique, notamment du fait que les décrets relatifs aux organes de bassin n'ont pas été signés. L'identification des actions GIRE a également pris du retard, en grande partie en raison du caractère participatif du processus, qui, bien que chronophage, est essentiel pour garantir la pérennité des actions. Ainsi, l'année 2025 a constitué une période clé pour résorber les retards accumulés en 2024.

Sur le plan réglementaire, il convient de souligner la signature, le 11 décembre 2024, de trois décrets et d'un arrêté portant sur la gestion des ressources en eau. DURAGIRE a accompagné la DGEau dans leurs actions de vulgarisation en 2025.

Par ailleurs, l'implication de la DGEau dans les activités de DURAGIRE s'est renforcée, en partie du fait qu'elle a été pleinement impliquée dans l'élaboration du PTA 2025 et qu'un budget plus conséquent qu'en 2024 lui a été attribué. Aussi, la disponibilité du Secrétaire Général du MEEM à présider en personne le Comité de Pilotage a donné plus de poids à la session de novembre 2025.

Enfin, la saison des pluies, arrivée tardivement et de courte durée, a offert une opportunité au projet en prolongeant la période sèche, favorable à la mise en œuvre des actions GIRE. Cette situation a également permis au consortium de disposer de plus de temps pour finaliser une première version du système d'alerte précoce intégré avant d'enclencher la phase de tests pendant la saison des inondations. Par ailleurs, le test du SAP a été concluant mais la saison des pluies ayant été particulièrement faible, il offre encore des marges d'amélioration.

1.2 Aperçu de l'avancement du projet

1.2.1 Avancement des activités

Sur l'année 2025, le programme DURAGIRE affiche un niveau d'exécution physique satisfaisant estimé à 92%. Le bilan des réalisations ci-après offre une analyse des avancées enregistrées, en fonction du niveau d'exécution propre à chaque trajectoire.

Tableau 1: Exécution physique du projet

Trajectoire	Taux d'Exécution Physique (TEP)
DURAGIRE	**92%**
Trajectoire 1 : Renforcement du tissu institutionnel de la GIRE au niveau national et au niveau bassin	93%
Trajectoire 2 : Renforcement organisationnel au niveau local dans le cadre de la GIRE	82%
Trajectoire 3 : Amélioration des investissements et de l'entretien/maintenance pour la durabilité des actions GIRE existantes et nouvelles	95%
Trajectoire 4 : Renforcement de la durabilité et de l'efficacité du système de données et d'information pour un SAP innovant et accessible	95%

1.2.2 Avancement des résultats et effets

La mise en œuvre des activités du programme en 2025 a produit des avancées significatives au niveau des quatre trajectoires de changement. Si les trajectoires 1, 2 et 4 du programme affichent des progrès globalement satisfaisants, la trajectoire 3 quant à elle présente des performances contrastées, car elle se concentre sur la durabilité avec des processus dont l'engagement est plutôt récent. Le tableau ci-dessous affiche la situation des indicateurs d'effets à long terme du projet

Tableau 2: Situation des indicateurs d'effets à long terme du projet

Indicateurs d'effets à long terme	Valeur de réf.	2025			Projet		
		Cible	Réal.	%	Cible	Réal.	%
EL-1 : Progrès réalisé dans l'opérationnalisation des structures institutionnelles GIRE	1.7	NA	2.43	NA	3	2.43	81%
EL-2 : Nombre de CLE qui ont amélioré leur performance dans l'opérationnalisation de la GIRE dans leur sous-bassin versant (ou zone) en accord avec la législation nationale	0	7	8	114%	7	8	114%
EL-3a : Pourcentage d'infrastructures de GIRE communautaire fonctionnelles de façon durable	66%	25%	100%	400%	50%	100%	200%
EL-3b : Pourcentage de CLE et de Communes qui disposent de modèles de gestion des infrastructures financièrement viable pour leur zone	0%	50%	0%	0%	50%	0%	0%
EL-3c : Pourcentage de CLE ayant amélioré leur capacité à piloter et à mettre en œuvre des investissements durables dans la GIRE	0%	75%	20%	27%	20%	20%	20%
EL-4 : Progrès réalisé dans l'opérationnalisation entre les SAP national et communautaire pour l'échange de données et d'informations sur les prévisions des inondations au niveau de la basse et moyenne vallée de l'Ouémé	1.5	N/A	2.41	N/A	3	2.41	80%

L'opérationnalisation des structures institutionnelles GIRE montre une dynamique positive pour la gouvernance de l'eau. En effet, l'indicateur EL1 affiche en 2025 une progression notable, atteignant 2,43 contre une valeur de référence de 1,7 avec un niveau de réalisation de 81% par rapport aux cibles en fin de projet. Les performances élevées de la DGEau (2,71) et en matière de coordination sectorielle multipartite ont fortement contribué à ce résultat.

Pour le renforcement organisationnel au niveau local, l'indicateur EL-2 dépasse la cible avec 8 CLE (sur 7 prévus) ayant amélioré leur performance dans l'opérationnalisation de la GIRE. Partant d'une référence 0 pour un score moyen de 3,25 sur 4, les progrès les plus importants sont notés en matière de transparence, participation et communication sur les ressources en eau ainsi que sur la contribution à la mobilisation des ressources, du fait des renforcements de capacités et de la Subvention locale mis en place par le projet à l'intention des CLE. Bien que la mise en place des CLE soit relativement récente, la présence parmi les CLE d'acteurs des CGA-GIRE a pu faciliter l'accélération des résultats notés.

En ce qui concerne la durabilité des investissements GIRE, les résultats 2025 montrent une performance contrastée pour les indicateurs EL-3a, EL-3b et EL-3c. L'indicateur EL-3a atteint 100 %, avec 16 infrastructures GIRE communautaires fonctionnelles de manière durable, reflétant une adéquation avec les besoins des communautés, un choix judicieux de l'emplacement des ouvrages et la disponibilité d'un plan d'entretien adéquat et une utilisation conforme aux besoins des communautés. En revanche, EL-3b demeure à 0 %, aucun CLE ni commune ne disposant encore de modèles de gestion financière durable. L'indicateur EL-3c affiche un niveau modeste de 20% (sur 75% prévus) sur l'année 2025, deux (2) CLE (sur 10) ayant renforcé leur capacité à piloter et mettre en œuvre des investissements durables. La mise en place des CLE et des infrastructures étant récente, l'année 2026 offre l'opportunité de rattraper les retards et d'atteindre les cibles attendues.

Pour ce qui est du renforcement du Système d'Alerte Précoce, l'indicateur EL-4 progresse significativement, atteignant 2,41 en 2025 par rapport à une référence de 1,5, soit environ 80 % du niveau attendu en fin de projet. Les performances de la DGEau et de l'ABPC sont les plus élevées, traduisant une meilleure utilisation et diffusion des informations SAP. Les plateformes locales et communales restent à renforcer.

Le niveau d'exécution des indicateurs de résultats court terme, des effets intermédiaires et des effets à long terme sont rapportés dans le rapport d'évaluation à mi-parcours du programme.

1.3 Perspectives

L'année 2026 sera une période de consolidation, avec pour principaux résultats attendus la poursuite du renforcement des capacités de la DGEau, des DDEEM, des CLE, des communes et des coopératives GIRE, ainsi que la poursuite de la réalisation d'actions GIRE et de valorisation de la ressource en eau. Elle visera également à accompagner les acteurs locaux dans la réalisation des micro-projets GIRE et à déployer le SAP intégré.

La plupart des activités devraient être achevées au cours du premier semestre 2026, afin de consacrer le second semestre à l'évaluation finale, à la capitalisation et à la formulation d'une éventuelle nouvelle phase du projet. Toutefois, il convient de noter que le déploiement du SAP intégré interviendra durant la saison des inondations (de juillet à novembre), et que la clôture du projet en décembre ne permettra pas d'en évaluer pleinement l'impact ni d'assurer une consolidation durable du système. Par ailleurs, la mise en œuvre des actions GIRE, en cours, s'achèvera en mai, un mois très proche de la période de crue, ce qui pourrait ne pas permettre une évaluation adéquate de leur impact sur les communautés à la décrue. En effet, l'appréciation de ces impacts nécessite une période d'observation plus longue après la crue et pourrait s'étendre jusqu'à la fin de l'année 2026.
Il en est de même pour les plateformes locales mises en place et renforcées, tant au niveau individuel que dans leur collaboration avec les plateformes communales. Celles-ci connaîtront leur première crue avec de nouvelles connaissances en matière de gestion

des inondations et de coordination entre le niveau national et local. Ainsi, la dynamique instaurée par le projet autour des Plans Communaux de Contingence, en contribution à l'amélioration de la consommation du FONCAT, pourrait ne pas être pleinement évaluée durant cette période, qui correspond également à la fin du projet.

2 Bilan des réalisations

2.1 Trajectoire 1 : Renforcement du tissu institutionnel de la GIRE au niveau national et au niveau bassin

2.1.1 Analyse des progrès

L'année 2025 a été essentiellement marquée par l'aboutissement de la mise en place des 8 CLE, l'élaboration du document d'opérationnalisation de la GIRE au niveau des bassins, la vulgarisation des décrets et arrêtés (sensibilisation des usagers et des acteurs communaux) dans trente (30) communes du bassin de l'Ouémé, la cartographie des ressources en eau, l'élaboration du plan de renforcement des capacités techniques de la DGEau et des DDEEM, l'acquisition de matériel informatique pour la DGEau, le renforcement des capacités des CLE sur la GIRE, le leadership, la négociation, la prévention et la gestion des conflits ; la participation aux différents cadres d'échanges du secteur et le renforcement de capacités de la DGEau et des DDEEM par l'approche « learning by doing ».

Malgré quelques difficultés liées au chevauchement de calendrier entre certaines activités prévues et d'autres initiatives locales ainsi qu'à la participation limitée de certains groupes vulnérables au démarrage du processus de création des CLE, l'exécution physique s'est établie à **93%.**
Cette performance s'explique par : i) l'engagement des partenaires clés (DGEau, DDEEM, PNE) dans les processus de mise en place des CLE ; ii) La validation officielle des territoires de compétence de huit (8) CLE dans la BMVO ; iii) La disponibilité et la collaboration des ONG locales, l'implication des membres du comité de facilitation dans le processus de mise en place des CLE ; iv) la disponibilité des acteurs locaux pour les séances de concertation ; v) l'ouverture d'esprit dans les échanges avec les projets partenaires (Join For Water, AGIREau).

2.1.2 Description de la mise en œuvre

Résultat 1.1 : Renforcer l'opérationnalisation des cadres réglementaires et des dispositions financières liés à la GIRE

Sous le leadership de la Direction Générale de l'Eau (DGEau), partenaire stratégique du programme, trente (30) communes du bassin de l'Ouémé ont bénéficié de la vulgarisation de trois (03) décrets pris en 2024 et leurs arrêtés d'application :

- Décret N° 2024-1399 du 11 Décembre 2024 fixant conditions déclaration installations ouvrages travaux et activités relatifs aux ressources en eau ;
- Décret N° 2024-1398 DU 11 Décembre 2024 nomenclature installations ouvrages travaux et activités soumis à autorisation ou à déclaration ;
- Décret N° 2024-1391 DU 11 Décembre 2024 fixant règles de répartition des ressources en eau.

Les actions de vulgarisation, organisées en deux sessions mobilisant trois équipes, ont permis de sensibiliser les agents communaux, les exploitants d'eau, les foreurs et les

industriels. Les messages ont porté sur la protection des ressources, les procédures de déclaration et de demande d'autorisation des forages, les autorités compétentes et les obligations en matière de rejets. À l'issue des échanges, la documentation officielle a été distribuée aux participants. Il est aussi recommandé aux agents communaux de prendre la relève pour la sensibilisation et la vulgarisation des documents. Il faut noter que l'application de ces textes contribuera au financement de la GIRE à travers les principes préleveur-payeur et pollueur-payeur.

En outre, l'activité d'élaboration du document d'orientation sur l'opérationnalisation des organes de bassin a bénéficié des contributions des différentes catégories d'acteurs mobilisés à l'échelle nationale et départementale (PNE, AGIREau, CANEA, les DDEEM et de la DGEau). Les travaux ont permis d'intégrer les préoccupations opérationnelles liées au fonctionnement des comités de bassin, des comités de sous-bassin et des comités locaux de l'eau, tout en s'assurant de la cohérence institutionnelle, juridique et technique des propositions formulées.

À l'issue de ce processus itératif, le document d'orientation, est désormais achevé et est validé lors d'un atelier national organisé à cet effet le 23 septembre 2025. Cette validation en atelier marque ainsi l'achèvement du processus et consacre la disponibilité d'un cadre stratégique fiable, destiné à guider la mise en place et le fonctionnement effectif des organes GIRE à l'échelle des bassins. Ce document constitue désormais une référence pour structurer l'opérationnalisation graduelle, durable et cohérente des organes de gouvernance de l'eau.

Résultat 1.2 : Renforcement de la structure institutionnelle des organisations

L'année 2025 a été marquée par l'aboutissement i) du processus d'élaboration du plan de renforcement des capacités des DDEEM ; ii) de l'acquisition de dix (10) ordinateurs au profit de la DGEau ; iii) de la couverture de l'atelier de la cartographie des ressources en eau[1] et iv) des renforcements de capacité par l'approche « learning by doing ».
La collecte des données en vue de l'élaboration du plan de renforcement des capacités des DDEEM a été achevée début février 2025. Les résultats révèlent que les cadres des DDEEM et de la DGEau ont principalement bénéficié d'un renforcement théorique, alors que la pratique et les visites de terrain restent insuffisantes. De plus, leur implication dans l'exécution des projets sur leurs territoires demeure limitée.

Pour répondre à ces défis, l'approche « learning by doing » a été privilégiée afin de renforcer les capacités des DDEEM et de la DGEau. Dans cette logique participative, des TdR ont été élaborés pour organiser des descentes terrain, et des séances d'échanges régulières avec les facilitateurs et les Points Focaux (PF) DURAGIRE au niveau communal. L'indisponibilité des DDEEM a constitué un défi majeur dans le déroulement de ces activités.

Dans le but d'améliorer les performances opérationnelles de la DGEau, dix (10) ordinateurs ont été acquis et mis à la disposition de la structure. Ce renforcement en équipements informatiques contribue directement à l'accélération du traitement des dossiers de demande de déclaration des forages d'une part, et le renforcement du SAP d'autre part. En effet, le ministère de l'eau a lancé deux e-services qui favorisent les demandes d'autorisation et de déclaration des IOTA. Cette dotation en matériel informatique s'inscrit ainsi dans la concrétisation du principe du préleveur-payeur, en facilitant l'instruction efficace des demandes et la régulation des usages de l'eau ; et l'opérationnalisation du SAP intégré.

Suite à une requête du Bénin au NDC Partnership, l'Ambassade du Royaume des Pays Bas a financé la réalisation de la cartographie des ressources en eau de surface du Bénin. Afin de valider les différents ouvrages dans les quatre bassins versants, il a été initié des ateliers. A cet effet, DURAGIRE a été sollicité pour couvrir lesdits ateliers. Ces ateliers ont

[1] *Comment le nouvel atlas de l'eau du Bénin alimente la planification de la résilience climatique | Partenariat NDC*

permis de recueillir les observations et contributions des parties prenantes et de valider les cartes avant leur diffusion officielle. Cette cartographie vise à fournir une base de données spatialisée pour la planification, la gestion durable et la prise de décision.

Dans le cadre de l'Accord de Paris adopté à la COP21, le Bénin, à l'instar de nombreux autres pays, s'est engagé à contribuer à limiter le réchauffement climatique à moins de 2°C. Cet engagement s'est traduit par la soumission d'une première Contribution Déterminée au niveau National (CDN) en 2017, suivie d'une révision en 2020 afin de mieux refléter les priorités nationales et de renforcer les objectifs climatiques. Ainsi, il est initié l'état des lieux de la CDN 2.0 afin d'élaborer la CDN 3.0. Pour y parvenir, plusieurs activités ont été réalisées, parmi lesquelles figurent : i) un atelier de lancement ; ii) un atelier de cadrage méthodologique pour l'évaluation de la CDN 2.0 ; iii) une phase de collecte de données auprès des différents ministères sectoriels, des communes, des Organisations de la Société Civile, du secteur privé et des Partenaires Techniques et Financiers ; iv) un atelier de consultation des parties prenantes pour la collecte complémentaire et de validation des données v) un atelier de présentation des résultats de l'état des lieux de la mise en œuvre de la CDN 2.0 et de collecte des initiatives prioritaires de la CDN 3.0. DURAGIRE a répondu à la requête de l'Ambassade du Royaume des Pays Bas en appuyant l'organisation de l'atelier de collecte de données pour le CDN 3.0 à Pobè. Cet atelier qui a réuni une cinquantaine de participants (usagers des ressources naturelles, autorités communales et départementales, les services déconcentrés de l'Etat, les ONG, …) a permis : i) de recueillir des informations pour évaluer la mise en œuvre des 66 mesures d'atténuation et d'adaptation au titre des contributions prévues déterminées au niveau des collectivités locales ; ii) d'identifier et de collecter des initiatives concrètes d'atténuation et d'adaptation pour la CDN 3.0 du Bénin.

Résultat 1.3 : Mise en place des CLE de manière formelle

La fin de l'année 2024 a été marquée par la validation de huit (08) unités hydrologiques (UH), condition essentielle à la création des huit (08) CLE couvrant les communes de Zè, Zogbodomey, Zagnanado, Ouinhi, Toffo, Abomey-Calavi, Sô-Aa, Adjohoun, Bonou, Adja-Ouèrè et Pobè.

Aussi, la collecte des données a permis d'identifier les familles d'acteurs par sous-bassin, à savoir les agriculteurs(trices), les éleveurs, les pêcheurs, les pisciculteurs, les mareyeuses, les transformatrices, les maraicher(e)s…

Cet acquis majeur constitue la base de l'installation de huit (8) Comités de facilitation dirigés par les DDEEM. Lesdits comités sont composés des DDAEP, Communes, représentant des femmes, des jeunes, des personnes en situation de handicap, les représentants des différentes familles d'acteurs identifiés.

Les travaux de ces comités ont abouti à l'atteinte des objectifs fixés, à savoir :

- La vérification et la validation des limites des espaces de compétence des CLE ;
- L'identification des familles d'acteurs impliquées dans la gestion des ressources en eau des UH ;
- L'organisation de séances de sensibilisation des familles d'acteurs sur la GIRE ;
- La diffusion d'émissions radiophoniques pour sensibiliser les populations des zones concernées ;
- L'organisation de huit (08) assemblées de désignation des familles d'acteurs.

Ces résultats ont permis de planifier les Assemblées Générales d'installation des CLE à partir du 17 juillet 2025.

Il convient de rappeler que le processus de désignation a intégré de façon significative l'approche genre, en veillant à inclure les groupes vulnérables tels que les femmes, les jeunes et les personnes en situation de handicap.

Après leur installation, les membres des CLE ont reçu des formations sur les principes de la GIRE, les mandats des CLE et la gestion de l'inclusion sociale et du genre.

Résultat 1.4 : Amélioration de la représentation et le pouvoir décisionnel des groupes vulnérables au niveau du bassin

L'amélioration de la représentativité et du pouvoir décisionnel des groupes vulnérables demeure l'un des enjeux majeurs du projet DURAGIRE. Consciente de cet impératif, l'équipe projet, en collaboration avec le PNE, a accordé une attention particulière à l'inclusion sociale lors de la mise en place des Comités Locaux de l'Eau (CLE) et des Comités de Gestion des Actions GIRE (CGA-GIRE).

Ainsi, dès la phase de structuration, des critères précis de représentativité ont été intégrés dans les mécanismes de désignation au cours des Assemblées Générales. Ces exigences ont permis d'assurer que les groupes vulnérables représentent au moins 30 % des membres et occupent au minimum 20 % des postes au sein des instances dirigeantes, garantissant ainsi une participation équilibrée et équitable.

Pour atteindre ces résultats, le projet a déployé un ensemble d'actions complémentaires :

- Des séances de sensibilisation auprès des différentes familles d'usagers (pêcheurs, maraîchers, agriculteurs, mareyeuses, éleveurs, transformatrices, etc.) afin de mettre en avant l'importance de l'inclusion sociale et de la représentation des femmes, des jeunes et des autres catégories vulnérables dans les organes locaux de gouvernance de l'eau ;
- Un appui communautaire ciblé, destiné à lever certaines contraintes socioculturels qui freinent encore la participation de certaines catégories ;
- Le renforcement des capacités des animateurs et animatrices, formés et outillés sur l'approche Égalité de Genre et Inclusion Sociale (EGIS), afin d'intégrer systématiquement cette perspective dans l'accompagnement des communautés.

Grâce à ces efforts conjugués, le projet a non seulement favorisé une participation accrue des groupes historiquement marginalisés, mais a également contribué à renforcer leur pouvoir décisionnel dans les instances locales de la GIRE, consolidant ainsi une gouvernance plus inclusive et durable au niveau des bassins.

Grâce à ces efforts, le projet a largement surpassé l'objectif fixé de 30 % de participation des groupes vulnérables, atteignant 81 % de membres des CLE issus d'au moins une catégorie vulnérable. La présence des femmes (41 %) dépasse aussi les exigences minimales et traduit une progression concrète du leadership féminin dans les structures de gouvernance GIRE. Les jeunes (32 %) constituent près d'un tiers des membres, ce qui renforce la relève générationnelle et l'innovation locale. La représentation des PSH (8 %), bien qu'inférieure aux autres catégories, constitue un progrès important dans un contexte où leur participation aux instances communautaires reste souvent faible.

Les renforcements de capacité sur le leadership, la négociation et la médiation ont permis de révéler ces différentes personnes à travers quelques témoignages.

Résultat 1.5 : Renforcer la capacité des organisations intermédiaires à soutenir les CLE

Le renforcement des capacités des organisations intermédiaires demeure un enjeu central pour assurer la durabilité des organes GIRE. Ces acteurs, appelés à prendre

progressivement la relève de l'équipe de projet, sont déjà fortement impliqués et assument des responsabilités importantes dans la mise en œuvre du projet.

Ils ont notamment été fortement impliqués dans les activités suivantes : le processus de benchmarking communal, le processus de redynamisation/ mise en place des Comités de Gestion des Actions GIRE (CGA-GIRE), le processus de mise en place des CLE, la sensibilisation à travers les émissions radio, la sensibilisation des familles d'acteurs (usagers de l'eau), les ateliers d'implication des communes dans la mise en œuvre du PTA 2025, l'atelier de formation des radios et médias pour une GIRE opérationnelle, la formation sur les rôles et responsabilités des PL RRC-ACC, la formation des OSC, CGA GIRE, CLE et Communes sur la rédaction de projets, le processus de sécurisation foncière, la mise en place et redynamisation des PL RRC ACC , la formation sur la négociation, la médiation, l'inclusion sociale, le leadership, et la gestion des conflits.

Afin de clarifier leurs rôles et les modalités de suivi des activités, l'équipe projet a organisé des séances d'échanges avec les DDEEM et les C/SEau. Ces rencontres ont permis de mieux présenter le dispositif existant (PF communaux, facilitateurs, creusets d'échanges) et ont abouti à l'élaboration de Termes de Référence (TdR) pour encadrer leur contribution aux activités financées par DURAGIRE.

L'approche retenue repose sur le « learning by doing » (apprentissage par la pratique), qui favorise une meilleure rétention des connaissances, le développement de l'autonomie et des compétences, ainsi qu'une motivation accrue et une implication renforcée dans les processus d'apprentissage.

Enfin, la contribution du projet à l'organisation de la Journée Mondiale de l'Eau (JME 2025), aux réunions trimestrielles de la DGEau et des DDEEM, ainsi qu'aux travaux du Groupe Sectoriel Eau et Assainissement (GSEA) illustre une démarche de responsabilisation progressive, tout en intégrant la planification de DURAGIRE dans les agendas institutionnels de la DGEau et des DDEEM.

2.2 Trajectoire 2 : Renforcement organisationnel au niveau local dans le cadre de la GIRE

2.2.1 Analyse des progrès

Le Taux d'Exécution Physique annuel de la Trajectoire s'élève à 82%. Parmi les activités planifiées, celles entièrement réalisées sont celles relatives a :

- Renforcement des capacités des CLE et autres organisations GIRE en conception de dossiers bancables pour financements et leur accompagnement dans l'identification des financements pour des actions GIRE ;
- Redynamisation des CGA GIRE ;
- Sensibilisation, concertation et dialogue au niveau local ;
- Appui aux CLE et CGA GIRE dans l'élaboration de leur PLGE et Feuilles de route et l'accompagnement de ces organes dans l'appropriation de leurs rôles ;
- Implémentation des processus démocratiques et transparents pour le choix des représentants (droits à l'eau et rôle et mandat des CLE) ;
- Tenue de la session de la Commission Eau, Assainissement et Infrastructures de l'ANCB sur la résilience climatique et gestions des risques liés à l'eau.
- Appui à l'actualisation des Plans Communaux de Contingence (PCC) ;
- Réalisation des émissions et communiqués radiophoniques de sensibilisation ;
- Rencontre parlementaire ;
- Edition du bulletin spécial sur la GIRE à l'attention des communes ;
- Appui à l'organisation des sessions communales de reddition de comptes sur la GIRE.

La progression considérable notée dans l'actualisation des PCC est notamment due à l'accompagnement technique de l'Agence Béninoise de Protection Civile (ABPC) qui a contribué à garantir la qualité des livrables à chaque étape du processus, tout en

assurant une parfaite conformité avec les normes nationales en matière de gestion des risques. Quant à l'initiative de benchmarking communal appliquée à la GIRE, les communes ayant déjà participé à ces exercices en 2024 se sont rapidement engagées dans le processus, tandis que les nouvelles se sont montrées particulièrement enthousiastes à l'idée de bénéficier d'un outil structurant et stratégique pour améliorer leur gouvernance locale de l'eau.

Le processus d'apprentissage action mis en place dans le cadre de la SLACC a permis de renforcer la collaboration entre les acteurs du système local des acteurs de la GIRE. Le résultat immédiat que cela a suscité est que les candidatures qui ont soumis des micro-projets au soutien financier de SLACC ont toutes été constituées en consortium composé, au moins d'un CGA GIRE, d'un CLE et d'une commune. Par ailleurs, les ONG locales qui disposent d'expériences en matière de gestion de projet ont pu intégrer les consortiums afin de poursuivre l'apprentissage entre pairs.

Pour les CLE, l'élaboration participative des PLGE a fait émerger un nouveau besoin : définir un parcours permettant de construire un narratif GIRE cohérent avec leur territoire de compétence. Une mission a ainsi été confiée au PNE afin d'accompagner les membres des CLE à s'affranchir progressivement d'un langage GIRE souvent restreint aux enjeux de leur village d'origine, pour adopter une vision plus globale à l'échelle de l'ensemble du territoire du CLE. Cette mission se poursuivra jusqu'en mai 2026.

L'activité de Renforcement des capacités des CLE et autres organisations GIRE en conception de dossiers bancables pour financements a permis de capaciter les membres des CGA GIRE, CLE, communes et ONG locales dans la rédaction de projet suivant le canevas de l'union Européenne. Ce canevas a été retenu pour son caractère à s'aligner sur les lignes directrices de tous les pays de l'espace européen qui offrent périodiquement des opportunités de financement. Les organes de GIRE ont également bénéficié d'un renforcement de capacité sur l'identification des opportunités de financement et sont capables de suivre la programmation annuelle des PTF en matière d'appel à projet.

Cependant, certaines contraintes ont temporairement ralenti le rythme de mise en œuvre de la trajectoire. Il s'agit notamment de la faible disponibilité des cadres communaux, souvent mobilisés par d'autres priorités institutionnelles. Ce contexte a nécessité un ajustement des calendriers d'activités, avec une reprogrammation tenant compte des créneaux les plus opportuns pour maintenir l'engagement des parties prenantes. D'autres défis ont été rencontrés sur le terrain, notamment l'accès difficile à certains villages enclavés, en raison de la dégradation des voies d'accès. Ce problème a toutefois été contourné grâce à la mobilisation d'enquêteurs issus des communautés concernées. Leur connaissance du terrain et leur capacité à s'adapter aux réalités locales ont été déterminantes pour mener à bien la collecte des données. Cette expérience confirme l'intérêt et la valeur ajoutée du recours à un personnel communautaire dans la conduite des activités de terrain.

2.2.2 Description de la mise en œuvre

Résultat 2.1 : Les CLE sont en mesure de mobiliser des financements pour l'adaptation au climat au niveau local

Au cours de l'année 2025, un consultant chargé du renforcement des capacités des acteurs du système local de la GIRE comprenant les CLE, les CGA GIRE, les communes, les ONG locales ainsi que les autres organisations intervenant dans le domaine de la GIRE a été recruté. Sa mission a porté principalement sur l'appui à la conception de dossiers bancables en vue de la mobilisation de ressources. À cet effet, il a également appuyé l'accompagnement des Comités de Gestion des actions GIRE dans leur processus de mutation en coopératives.

Dans cette dynamique, la stratégie d'accompagnement a été structurée autour de trois (03) niveaux complémentaires, à savoir : la mobilisation des ressources propres au niveau communal, la mobilisation des ressources à travers les appels à projets, et enfin la mobilisation des ressources par le biais des outils financiers de l'action publique communale.

En ce qui concerne la mobilisation des ressources propres, un répertoire des usagers des actions GIRE a été établi. Par ailleurs, une première collecte de données a été menée au moyen d'une consultation destinée à apprécier la disposition des communautés à verser une redevance symbolique aux mairies pour l'entretien des ouvrages. Cette contribution est envisagée en contrepartie de l'utilisation des services rendus par la bonne fonctionnalité des actions GIRE. Fort heureusement, des intentions favorables ont été exprimées pour l'ensemble des actions GIRE. Dans le même cadre, et s'appuyant sur les dispositions du code foncier et domanial relatives à l'intégration des terres abritant les actions GIRE dans le patrimoine foncier communal, un projet de contrat d'exploitation a été élaboré. Celui-ci devra être finalisé par les Directeurs des Affaires Administratives et Financières des mairies, puis soumis à la signature des CGA GIRE, des CLE et des mairies. Selon la diligence de chaque commune, les signatures pourraient intervenir au cours du premier trimestre de l'année 2026, tandis qu'un test de la capacité de mobilisation des ressources est prévu pour le mois de juin, correspondant à la période des récoltes agricoles.

Par ailleurs, s'agissant de la mobilisation des ressources à travers les appels à projets, des séances communautaires d'identification des besoins spécifiques en renforcement de capacités, notamment en matière de conception de projets GIRE, ont été organisées. Ces séances ont permis d'élaborer un plan de renforcement des capacités, sur la base duquel des activités de formation ont été planifiées puis mises en œuvre. Ainsi, l'ensemble des acteurs a été formé sur la vie associative, les stratégies de constitution de consortiums performants pour la mobilisation des opportunités de financement, la rédaction de projets, ainsi que le renseignement du modèle de formulaire de soumission de l'Union européenne.

Enfin, en ce qui concerne l'utilisation des outils financiers institutionnels des communes, un appui a été apporté aux acteurs communaux dans la formulation d'idées d'actions intégrant la GIRE à soumettre aux différents mécanismes du FADEC. Cet accompagnement a permis de s'assurer de l'éligibilité de ces actions au regard des manuels de procédures en vigueur, notamment ceux du FADEC Agriculture, du FADEC Pistes et des autres guichets pertinents.

Résultat 2.2 : Les communes et CLE ont amélioré leur capacité à traiter les questions prioritaires de la GIRE dans la BMVO en matière de gestion intégrée des ressources en eau

Formation et collaboration avec les radios locales et médias pour une GIRE opérationnelle efficace

Le partenariat avec les radios locales a été reconduit avec les 13 radios locales partenaires de DURAGIRE afin de sensibiliser les populations sur les enjeux liés à la GIRE. Ces radios ont été mobilisées au cours d'un atelier de bilan de la collaboration 2024 et de définition et planification des besoins en communication de l'année 2025. Un plan d'actions de cette collaboration est disponible. Au total, 39 journalistes ont pris part à ces activités, dont 32 hommes et 7 femmes.

Au cours de l'année, onze (11) émissions radiophoniques et cent-trente (130) communiqués ont été diffusés dans le cadre de la mise en place des CLE, l'information du public sur la mise en place de la SLACC, le processus de benchmarking, la sensibilisation

sur le genre et l'inclusion social et le rôle des organes GIRE locaux (CLE et CGA-GIRE). Aussi, neuf (09) activités du programme ont été couvertes.

Cette stratégie de communication a permis de toucher un large public, y compris dans les zones rurales, et de renforcer la compréhension des actions menées sur le terrain.

Implication des communes dans la mise en œuvre du PTA 2025

Dans le cadre du renforcement de l'implication des communes, un atelier stratégique a permis de dresser un bilan détaillé des actions GIRE mises en œuvre dans les 14 communes d'intervention en 2024, de mettre en évidence les résultats obtenus et d'identifier les axes d'amélioration. Elle a également favorisé une meilleure compréhension des activités prévues pour l'année 2025 par les cadres communaux, contribuant ainsi à un engagement accru de ces derniers pour la mise en œuvre effective du PTA 2025.

À l'issue des travaux, plusieurs résultats tangibles ont été enregistrés. Les participants ont élaboré des stratégies concrètes pour relever les défis identifiés et consolider la durabilité des actions GIRE.

Un acquis majeur de cette étape réside dans l'engagement des communes à intégrer les activités du programme DURAGIRE dans leurs Plans de Travail Annuel (PTA), garantissant ainsi une meilleure prise en compte au niveau local.

Cette dynamique collaborative constitue une base solide pour une gouvernance locale renforcée et une gestion plus durable et efficace des ressources en eau.

A noter également que les communes ont participé activement à l'ensemble des activités de DURAGIRE en 2025.

Redynamisation (réinstallation et renforcement des capacités sur les rôles) des comités de gestion des actions GIRE

À la suite du diagnostic mené dans les communes d'intervention de DURAGIRE sur le fonctionnement des différentes structures de préfiguration, la nécessité de leur redynamisation est apparue.

Le PNE-Bénin a été sollicité pour conduire cette activité, qui s'est déroulée en plusieurs étapes : approfondissement du diagnostic, remembrement de certaines structures existantes et mise en place de nouvelles instances.

Ces comités, désormais appelés « Comités de Gestion des Actions GIRE », ont pour mandat d'assurer la gestion des actions GIRE mises en œuvre dans leurs localités.

- Identification/désignation des représentants des familles d'acteurs au sein des Comités de Gestion des Actions GIRE

Cette étape a concerné à la fois les villages disposant déjà de Structures de Préfiguration (SP) et ceux n'en ayant pas encore. Dans ces derniers, un recensement des familles d'acteurs concernées par les actions GIRE planifiées a été effectué, précédé de visites de terrain par les animateurs. Les données collectées ont été croisées avec l'analyse géographique des actions GIRE pour identifier les interconnexions possibles et déterminer le nombre de comités à mettre en place par commune.

87 assemblées générales de désignation ont été organisées pour restructurer les comités existants et créer de nouvelles instances dans les villages concernés, en intégrant de nouvelles familles d'acteurs. Ainsi, 87 comités ont été redynamisés, avec une représentation moyenne des personnes vulnérables de 55,8 %, dont 33,7 % de femmes, 19,9 % de jeunes et 5 % de personnes en situation de handicap (PSH).

- Mise en place des bureaux de comités de gestion et adoption des chartes de fonctionnement

Les points focaux communaux de DURAGIRE ont présidé les assemblées générales (AG) d'installation des bureaux des comités de gestion et assisté aux AG de désignation des délégués des familles d'acteurs, en mobilisant la communauté avec l'appui des chefs de village.

Les membres désignés lors de la phase précédente, issus de différentes familles d'acteurs, ont été réunis en assemblées villageoises électives pour élire le bureau du comité et adopter la charte de fonctionnement. Chaque comité compte 15 à 20 membres, représentant toutes les catégories d'usagers concernés par les actions GIRE.

Avant chaque élection, les rôles et responsabilités des membres ont été présentés, amendés et adoptés, avec un accent sur la collaboration avec les Mairies et les CLE pour le suivi et la durabilité des actions. Chaque AG a été dirigée par un comité d'élection présidé par la Mairie et composé de deux sages, d'une représentante des femmes et d'un représentant des jeunes. Afin d'assurer une représentation équilibrée, au moins un poste du bureau est réservé à une femme et un à un jeune, selon les réalités locales.

Chaque session s'est conclue par l'élection des membres du bureau du comité.

Appui à la tenue de la session de la commission thématique « Eau, Assainissement et Infrastructures » de l'ANCB

Le programme DURAGIRE a contribué à l'opérationnalisation de la commission thématique « Eau, Assainissement et Infrastructures » (EAI) de l'ANCB à travers la tenue de sa première session en avril 2025 à Bohicon, mobilisant 42 acteurs communaux et sectoriels dont six (06) femmes. Cette dynamique a renforcé l'alignement des parties prenantes autour des impacts du changement climatique sur les ressources en eau au Bénin et a permis d'identifier des leviers structurants, notamment l'intégration du climat dans les actions WASH, le développement des systèmes d'alerte précoce et la promotion d'infrastructures résilientes. Les échanges ont également mis en évidence le rôle clé des communautés, en particulier des femmes, dans la gouvernance locale de l'eau. Cette activité a contribué au renforcement des capacités institutionnelles et à l'amélioration de la coordination multi-acteurs, en cohérence avec les effets attendus du programme en matière de gouvernance locale et de résilience climatique.

Appui à l'actualisation des Plans Communaux de Contingence (PCC)

Au cours de l'année, les Plans Communaux de Contingence (PCC) ont été actualisés dans l'ensemble des quatorze (14) communes cibles, ce qui a permis de renforcer leurs capacités de préparation et de réponse face aux risques climatiques. Le processus, conduit en deux phases selon l'échéance des anciens PCC, a combiné ateliers de cadrage, diagnostics communautaires et validations participatives avec les acteurs locaux intervenant dans la prévention et la réponse aux risques de catastrophe, favorisant l'appropriation locale des outils de planification et l'intégration des enjeux climatiques dans la gouvernance communale.

Cent quarante-cinq (145) enquêteurs communautaires ont été mobilisés et formés sur une méthodologie harmonisée, avec une attention particulière portée à l'inclusion (19 % de femmes, 81 % de jeunes de moins de 35 ans), ainsi qu'à la participation effective des groupes vulnérables à travers des dispositifs adaptés lors des ateliers. À l'issue du processus, les 14 communes disposent désormais de PCC actualisés et validés, constituant une avancée pour le renforcement des systèmes locaux d'alerte précoce et la résilience des territoires.

Benchmarking

Le processus de benchmarking en GIRE, lancé en mai 2025 avait pour objectif d'évaluer de manière participative la gouvernance locale de l'eau, le niveau d'engagement des

acteurs et la performance des dispositifs existants, en vue d'identifier et de valoriser les bonnes pratiques.

Une démarche coconstruite a permis l'élaboration et la validation d'un questionnaire structuré couvrant les dimensions clés de la GIRE, avec une attention particulière portée à l'inclusion des femmes, des jeunes et des groupes vulnérables. La collecte des données s'est appuyée sur des mini-ateliers communaux associant cadres locaux, et comités de gestion, chaque comité désignant un binôme mixte pour garantir une représentation équilibrée.

En fin d'année, un atelier de comparaison a permis de restituer et analyser collectivement les résultats issus des questionnaires, d'apprécier les performances relatives des communes et de sélectionner les bonnes pratiques à capitaliser. Ces pratiques ont été retenues selon un canevas harmonisé de benchmarking en vue de leur documentation et diffusion. Cette étape marque une avancée significative vers l'apprentissage intercommunal et le renforcement des capacités locales.

Rencontre parlementaire

Réunissant dix-neuf (19) parlementaires, dont huit (08) femmes, ainsi que des représentants communaux et des partenaires techniques, la rencontre a permis d'échanger autour des enjeux de la décentralisation et de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE). Cette initiative visait à renforcer les connaissances et les capacités de plaidoyer des membres du RPBEAC sur l'approche GIRE. Les discussions ont favorisé l'identification de lacunes législatives, le renforcement du dialogue interinstitutionnel et l'émergence de perspectives de collaboration accrue entre les différents acteurs. Des communications ont porté sur les réformes territoriales récentes, l'état d'avancement de la mise en œuvre de la GIRE et les défis persistants, notamment la mise en œuvre du FONCAT. À l'issue des échanges, des recommandations ont été formulées en vue d'améliorer la coordination des parties prenantes et d'assurer un financement durable des actions GIRE. Les parlementaires ont, pour leur part, réaffirmé leur engagement à promouvoir des cadres législatifs favorables à une gouvernance locale plus efficace et inclusive.

Appui à l'organisation de reddition de comptes sur la GIRE

S'inscrivant dans la continuité de l'exercice conduit l'année précédente, cette nouvelle édition du cadre de reddition des comptes a permis de consolider les acquis en matière de gouvernance locale de l'eau. Grâce à ce processus structuré, treize (13) communes ont une nouvelle fois mené l'activité, traduisant une appropriation progressive de l'outil par les autorités communales. La mobilisation de deux mille cent-vingt-deux (2122) participants, dont 28% de femmes, témoigne du maintien de l'intérêt des populations pour les questions liées à la gestion des ressources en eau. Cette démarche a offert aux communes l'opportunité d'approfondir le dialogue avec les citoyens, de faire le point sur l'état d'avancement des actions engagées et des projets en cours, tout en recueillant des contributions utiles à l'amélioration des interventions futures. Elle a également contribué à renforcer la dynamique de concertation locale et l'implication des acteurs, favorisant ainsi un ancrage durable des principes de gouvernance participative.

Edition du Bulletin Spécial sur la GIRE

Le bulletin spécial sur la GIRE pour le compte de l'année 2025 a été édité et multiplié en deux-cent exemplaires. A cet effet, une équipe rédactionnelle a été recrutée et a réalisé les travaux préparatoires, notamment la collecte des données et l'élaboration du document. Cette phase a permis de structurer les contenus autour des avancées, défis et expériences locales en matière de GIRE, tout en mobilisant les contributions des différents acteurs impliqués aux niveaux communal et national. Le processus vise à capitaliser les initiatives en cours, à valoriser les dynamiques de collaboration entre parties prenantes (autorités locales, ONG, organisations communautaires, citoyens et

partenaires techniques et financiers) et à poser les bases d'un outil de communication stratégique au service du plaidoyer et du partage de bonnes pratiques.

Renforcement de capacité de l'équipe de l'ANCB sur la GIRE

L'équipe a suivi une formation portant sur la gouvernance intégrée et multiniveaux de l'eau. Cette activité visait à consolider les compétences en matière de planification, de gestion et de pilotage des actions GIRE tout en tenant compte des cadres juridique, politique, institutionnel et financier. La formation a permis aux participants d'approfondir leur maîtrise des concepts et principes de la gouvernance de l'eau, d'identifier des instruments favorisant la responsabilité sociale et financière des services d'eau, et de se familiariser avec des outils d'évaluation. Elle a également contribué à élargir leurs connaissances des meilleures pratiques internationales, renforçant ainsi la capacité de l'ANCB à assurer un accompagnement technique de qualité aux communes et à soutenir une gouvernance locale de l'eau plus efficace et durable.

Résultat 2.3 : Les CLE sont en mesure de défendre les intérêts locaux dans le cadre de la GIRE au niveau national et au niveau du bassin

Renforcement de capacités des membres des comités de gestion installés

Les séances de sensibilisation et d'échanges avec les membres des comités de gestion récemment mis en place sur la GIRE se sont articulées autour de cinq séquences :

1. Introduction à la GIRE
2. Importance d'une gestion participative et consensuelle de la ressource
3. Cadre institutionnel GIRE au Bénin et rôles des CLE
4. Validation communautaire des espaces délimités pour les CLE
5. Synthèse et récapitulatif

Ces sessions ont permis aux communautés de mieux comprendre le fonctionnement des différents organes locaux GIRE, leurs interactions et les dispositifs de communication existants. Animées en langues locales et utilisant des techniques interactives (brainstorming, focus groups, etc.), elles ont favorisé la participation active de tous les groupes (hommes, femmes, jeunes, personnes en situation de handicap). Les thèmes transversaux tels que la gestion des conflits, le genre et le leadership ont également été abordés.

Au total, 94 séances ont été organisées, dont 14 dans des villages disposant déjà de comités installés précédemment par le programme SDLG.

2.3 Trajectoire 3 : Amélioration des investissements et de l'entretien/maintenance pour la durabilité des actions GIRE existantes et nouvelles

2.3.1 Analyse des progrès

Au cours de l'année 2025, la trajectoire 3 a connu des avancées significatives dans l'exécution de ses activités surpassant les résultats de 2024. Cette trajectoire a connu une performance entrainant un taux de réalisation physique de 95%. Les actions majeures entreprises incluent :

- L'identification et la priorisation des actions GIRE potentielles dans le cadre du programme DURAGIRE
- L'accompagnement des CLE à la prise en compte des actions d'entretien des actions GIRE en cours ou existantes dans les PLGE
- La réalisation des études d'impact environnemental et socio-économique
- La réalisation des études de faisabilité technique
- L'intermédiation sociale dans la mise en œuvre des actions GIRE

- La priorisation des actions GIRE soumises aux études de faisabilité technique
- L'appui aux communes, CLE et CGA GIRE dans l'élaboration des plans de mobilisation financière et le contrat d'exploitation entre communes et CGA GIRE
- La mise en œuvre d'événements liés au financement de micro-actions GIRE locales (SLACC) : sélection et formation des bénéficiaires
- La réalisation des actions GIRE :
 - Curage des canaux et voies d'eau suivant l'approche HIMO
 - Le recrutement des entreprises et démarrage de la réalisation d'ouvrages de franchissement et retenues d'eau
- Le renforcement des acteurs locaux sur les plans d'entretien et itinéraires techniques de mise en œuvre des actions GIRE

La mise en œuvre effective des activités sur le terrain a fait face à plusieurs défis. Ces difficultés sont principalement attribuées au temps nécessaire pour garantir l'implication active des communautés locales dans le processus d'identification, de priorisation et de validation des résultats.

Par ailleurs, une autre difficulté notable réside dans le niveau d'instruction des communautés membres des coopératives GIRE et CLE dans le cadre du processus SLACC. Le montage de projet est une nouvelle expérience pour elles et ceci exige un certain niveau d'instruction et capacité à s'approprier les connaissances transmises. De nombreuses communautés, composées de personnes à niveaux d'alphabétisation et d'instruction variés, éprouvent des difficultés à comprendre et à remplir correctement les documents requis. Bien que le programme DURAGIRE fournisse un soutien continu pour simplifier et accélérer ce processus, les communautés ont besoin de temps supplémentaire pour mieux assimiler les informations et les appliquer.

Face à cette situation, l'équipe projet a intensifié ses efforts d'accompagnement. Cela s'est traduit par des campagnes de sensibilisation, des sessions de formation sur le remplissage des canevas à l'échelle de chaque commune, de développement des outils simples, et adaptés ainsi qu'un appui technique rapproché. L'objectif est de permettre aux communautés d'être suffisamment préparées pour soumettre leurs documents dans les délais fixés, tout en renforçant leur autonomie et leur capacité de participation au processus de planification locale.

2.3.2 Description de la mise en œuvre

Résultat 3.1 : Les communes ont la capacité d'assurer la durabilité des infrastructures GIRE

Mise à jour/réalisation des données d'étude d'impact environnemental et socio-économique

Au cours de l'année, le projet a réalisé les études d'impact environnemental et social (EIES) accompagnées de plans de gestion environnementale et sociale (PGES) de 58 sites à actions GIRE afin d'assurer la conformité environnementale et sociale des actions à venir. L'approche participative adoptée a permis d'impliquer les communautés locales, en intégrant les préoccupations spécifiques des femmes, jeunes, personnes âgées et personnes en situation de handicap. Ces documents constituent désormais une base essentielle pour le démarrage des activités dans le respect des normes en vigueur.

Réalisation des études de faisabilité

Au lancement du projet, un état des lieux des actions antérieures a été réalisé, accompagné de l'identification de nouvelles initiatives destinées à renforcer l'impact des premières auprès des communautés. Les actions qui présentent des potentialités de

durabilité ont été présélectionnées et soumises aux dialogues avec les communautés et acteurs des mairies à travers des ateliers communautaires. À l'issue de ces ateliers, des études de faisabilité (technique, socio-économiques et socio-foncières et domaniales) ont été réalisées afin d'établir une nouvelle liste d'actions priorisées pour le choix et la réalisation.

Les études de faisabilité ont été finalisées à travers l'élaboration et la validation des Avant-Projets Sommaires (APS) et des Avant-Projets Détaillés (APD) portant sur les travaux confortatifs et les nouvelles infrastructures GIRE de façon participative avec les communautés usagères de la ressource. Ces études intègrent à la fois les dimensions technique, socio-économique et foncière, garantissant ainsi la faisabilité, la pertinence et la durabilité des interventions prévues. Ces actions sont entre autres :

- La réalisation des ouvrages de franchissement, vannes de régulation d'eau et de travaux d'assainissement des espaces marchands résilients aux crues et inondations ;
- Les surcreusements de mares et la réalisation ou réhabilitation de retenues d'eau.

Priorisation des actions GIRE soumises aux études de faisabilités techniques

Le choix d'une intervention structurante et durable a permis à l'équipe projet de passer d'une liste initiale de cent-dix (110) actions GIRE à une trentaine d'interventions prioritaires réalisable pour une première étape, parmi lesquelles plusieurs sont déjà achevées et réceptionnées, notamment le curage de seize (16) sites de canaux. D'autres actions sont en cours, telles que la construction de six (06) ouvrages de franchissement (dalot et passerelle) ainsi que le surcreusement de neuf (09) mares ou retenues d'eau. Cette démarche vise à assurer un impact durable et profond des acquis du projet.

À la suite de l'analyse des données socio-économiques, techniques et foncières, des critères de priorisation ont été établis en collaboration avec les bureaux d'études. Les actions examinées dans le cadre des études de faisabilité technique ont été évaluées selon ces nouveaux critères. Une fois la liste priorisée obtenue, une seconde restitution a été réalisée. Il est important de noter qu'au cours de cette réunion, les communautés et communes ont unanimement approuvé la liste des actions retenues.

Intermédiation Sociale, pour l'identification, le renforcement des capacités de la main d'œuvre locale ou autres parties prenantes communautaires et analyse des parties prenantes

L'approche HIMO est retenue pour exécuter les travaux et une ONG d'intermédiation sociale est recrutée par l'équipe projet pour assurer la disponibilité de la main d'œuvre. Les prestataires collaborent avec cette dernière sur toutes les questions liées à la mobilisation et la gestion de la main d'œuvre locale. L'approche adoptée a mobilisé les acteurs locaux et pris en compte les besoins spécifiques des groupes vulnérables, notamment les femmes, jeunes, personnes âgées et personnes en situation de handicap, en vue d'assurer une meilleure appropriation des futures réalisations.

L'ONG d'Intermédiation Sociale a procédé à la vérification de la disponibilité de la main d'œuvre locale nécessaire pour le curage des canaux et voies d'eau à travers un diagnostic et une analyse approfondie des contextes locaux. Elle a ensuite facilité l'identification de la main-d'œuvre pour la réalisation des travaux. Ce processus de recrutement équitable et transparent de la main-d'œuvre locale renforce l'ancrage social du projet dans les zones d'intervention, favorise la création d'emplois et contribue au développement local.

Aussi après avoir pris connaissance des besoins de chaque entreprise chargée de la réalisation des infrastructures, elle engage des échanges avec les communautés concernées afin de vérifier la disponibilité et mobiliser la main d'œuvre spécialisée. De plus, elle assure l'intermédiaire entre l'entreprise et la communauté lors des négociations concernant les coûts des travaux en HIMO.

Clarification et sécurisation des droits fonciers sur les terroirs ciblés et les sites retenus pour les nouvelles actions GIRE communautaires

Au cours de l'année, le projet a lancé un processus de clarification et de sécurisation des droits fonciers sur les terroirs ciblés ainsi que sur les sites retenus pour la mise en œuvre des nouvelles actions GIRE communautaires. Cette démarche s'inscrit dans une logique de durabilité, car la sécurisation foncière constitue non seulement un préalable essentiel à la réussite et la sécurisation du site des actions GIRE, mais permet également aux communes de mieux contrôler la gestion des ouvrages et la mobilisation des ressources par des groupes organisés que sont les CLE et comité de gestion. Elle permet, d'une part, de délimiter clairement les terres d'accueil des aménagements, de reverser l'ouvrage et le site l'abritant dans le patrimoine de la commune et d'autre part, d'organiser la structuration des approches et des mesures nécessaires à leur sécurisation.

L'évaluation des acquis du programme Omidelta a mis en évidence que l'instabilité foncière constitue l'un des facteurs majeurs de dégradation des ouvrages, de désengagement des communes, de son appropriation par une tierce personne, de la mauvaise gestion des ouvrages et plus globalement, de la non-institutionnalisation des actions GIRE au niveau local. C'est pourquoi, dans le cadre du programme DURAGIRE, une analyse approfondie des actions GIRE mises en œuvre sous Omidelta a été réalisée. Cette évaluation a permis de sélectionner 110 nouvelles actions potentielles, pour lesquelles un mécanisme spécifique de sécurisation foncière, adapté au contexte de la GIRE, a été élaboré. L'objectif est de garantir une stabilité juridique à long terme des investissements réalisés.

Dans cette perspective, un cabinet spécialisé, composé d'experts en foncier et de géomètres-topographes, a été recruté pour conduire une étude de la situation foncière des 110 sites identifiés. Cette étude a permis de recueillir des données socio-foncières détaillées et de catégoriser les terres selon deux grandes typologies :

- Les terres situées en zones humides, souvent soumises à des usages collectifs et saisonniers ;
- Les terres en zones dites "fermes", généralement plus stables mais parfois sujettes à des conflits d'usage ou de propriété.

Sur la base de cette typologie, le cabinet a conçu un mécanisme de sécurisation foncière différencié, aligné sur les dispositions du Code foncier et domanial du Bénin ainsi que sur les autres textes réglementaires en vigueur. Chaque type d'action GIRE bénéficiera ainsi d'une stratégie de sécurisation adaptée à son contexte local et juridique.

Enfin, un prestataire a été identifié et recruté pour assurer la mise en œuvre effective de ce mécanisme sur 15 sites d'action GIRE d'infrastructure comprenant les ouvrages de franchissement et retenues d'eau. Cette étape marque un jalon important vers la pérennisation des infrastructures prévues et la consolidation des acquis en matière de gouvernance foncière et de gestion durable des ressources en eau de façon globale et des ouvrages spécifiquement. À la fin de 2025, les sites disposeront de Levés Topographiques, avec des actes établis par les communes pour intégrer les sites des actions GIRE dans le patrimoine communal. Les prochaines étapes permettront d'obtenir les Certificats d'Enregistrement au Cadastre (CEC) et la possibilité d'obtention des titres foncier plus tard. Il est important de noter qu'à la fin de la mission, tous ces documents seront transmis officiellement aux communes.

Sélection des prestataires

Après étude des dossiers issues de la procédure de publication des DAO, au total 09 entreprises ont été recrutées dont :

- 04 pour la mise en œuvre des actions de curage des canaux et drains
- 05 pour la réalisation des retenues d'eau et ouvrages de franchissement.

Mise en œuvre des actions GIRE communautaires, réalisation des travaux confortatifs et renfoncement des acteurs locaux sur les plans d'entretien et itinéraire technique de mise en œuvre des actions GIRE

Au premier semestre de l'année 2025, la mise en œuvre des actions GIRE communautaires et des travaux confortatifs sur les actions pilotes ont été réalisés. Il s'est agi de la réalisation des travaux de faucardage, de curage et de mise en gabarit de 16 canaux et voies d'eau, ainsi que la restauration des berges sur plusieurs sites d'intervention de façon manuelle. Ces actions ont contribué à améliorer la gestion locale des ressources en eau, à libérer ou accélérer l'assainissement des terres agricoles inondées depuis des décennies, renforcer la résilience des écosystèmes et à prévenir les risques d'inondation. Les travaux sont réalisés avec l'appui des entreprises locales recrutées, en lien avec les communautés bénéficiaires. Une attention particulière est accordée à l'implication des groupes vulnérables (femmes, jeunes, personnes âgées, PSH) à travers leur mobilisation dans la main-d'œuvre, la sensibilisation et le suivi citoyen, contribuant ainsi à une meilleure appropriation et durabilité des interventions.

Au dernier trimestre de l'année, après le recrutement, les entreprises chargées de la mise en œuvre des infrastructures GIRE ont commencé leurs activités. Tous les sites ont été officiellement lancés, mais le démarrage effectif des travaux sur certains d'entre eux a rencontré des retards en raison du retrait tardif de l'eau. Ces sites font actuellement l'objet d'une observation attentive et d'un suivi rigoureux. Le démarrage des travaux est prévu pour début janvier 2026.

Chaque site de curage des canaux est doté d'un plan d'entretien sur lequel les communautés sont formées. Ce document leur permettra de mieux planifier et exécuter les travaux d'entretiens afin de maintenir dans un état neuf et fonctionnel les canaux et drains. Les entreprises en charge de la réalisation des infrastructures ont reçu à travers les DAO et TDR, sont également chargées d'élaborer des plans d'entretien puis de former les cadres communaux, les CLE et Comités de gestion sur ces plans.

Accompagnement des CLE à la prise en compte des actions d'entretien des actions GIRE en cours ou existantes dans les Plan Locales de Gestion de l'Eau (PLGE)

À l'issue de la priorisation des actions GIRE pertinentes, à fort impact et durables, les documents de planification des CLE et des comités de gestion ont intégré, lors de leur élaboration, des dispositions relatives à l'entretien et à la consolidation des actions retenues. Cette intégration constitue, pour l'équipe projet, une assurance quant à la durabilité technique des ouvrages.

Appui aux communes, CLE et Comités de gestion dans l'élaboration des plans de mobilisation financiers et contrat d'exploitation

Pour renforcer l'autonomie financière des communes, des CLE et des CGA GIRE, des outils ont été développés afin d'assurer une meilleure appropriation des ouvrages de GIRE ou de la mise en œuvre de nouvelles.

Dans un premier temps, les communes ont été dotées d'un répertoire des exploitants et usagers des zones humides. S'agissant d'une phase pilote, seuls les sites ayant bénéficié d'ouvrages GIRE financés par DURAGIRE ont été considérés. Au total, dix (10) répertoires ont été élaborés, accompagnés de projets de contrats d'exploitation des terres ou des sites par les communautés. Ces documents précisent les modalités d'usage, définissent les frais (taxes) dus par chaque exploitant à la commune, ainsi que les mécanismes de collecte, les périodes d'application et les modalités de répartition ou d'affectation des ressources en lien avec le fonctionnement des organes et des ouvrages GIRE réalisés ou en cours. L'ensemble sera soumis à validation en 2026 par les trois parties concernées et les communautés, en vue d'une mise en application effective dès les premières récoltes de cette même année.

Aussi, un plan de mobilisation financière globale précisant les spécificités par communes a été élaboré en vue de permettre aux commune et CLE de disposer d'un guide formel qui leur facilitera la mobilisation des ressources propres. Ceci inclut les sources telles que les autres projets et programme, la mise en œuvre du contrat d'exploitation, la mobilisation à travers le PCACC ou la rédaction des projets bancables.

Evènements annexes au financement de micro-actions GIRE locales

À la suite de l'élaboration du manuel de gestion de la Subvention Locale d'Adaptation au Changement Climatique (SLACC) et de la formation initiale de l'équipe projet, le second semestre a été marqué par le passage à la phase opérationnelle du mécanisme. Le lancement officiel de la subvention a été accompagné de séries de séances de sensibilisation sur l'appel à projets à l'endroit des acteurs communaux et communautaires. Ces actions ont permis de diffuser largement les informations relatives aux objectifs, critères d'éligibilité et modalités de participation.
Parallèlement, des formations ont été organisées sur le montage des dossiers de candidature afin de renforcer les capacités des porteurs de projets et d'améliorer la qualité des propositions soumises. Une fois les bénéficiaires sélectionnés, une session de formation dédiée au manuel de procédure de gestion de la subvention a été tenue au profit des récipiendaires, en vue d'assurer une bonne compréhension des exigences administratives, financières et techniques. L'ensemble de ces activités a contribué à structurer le dispositif SLACC, à renforcer les capacités des acteurs locaux et à poser les bases d'une mise en œuvre rigoureuse et transparente des sous-projets d'adaptation au changement climatique.

Résultat 3.2 : Amélioration de la rentabilité et de la viabilité économique des entreprises liées à la GIRE

Au premier semestre 2025, le programme DURAGIRE a poursuivi de manière stratégique son engagement en faveur de la durabilité financière des actions GIRE. Cet engagement s'inscrit dans la continuité des orientations définies par le Plan Opérationnel de Durabilité Financière adopté en mars 2025. L'ambition est de construire une transition vers des mécanismes de financement plus autonomes et intégrés aux dispositifs publics, réduisant ainsi la dépendance vis-à-vis des financements internationaux. Plusieurs axes prioritaires ont guidé l'action au cours de ce semestre :

- Le début des actions de plaidoyer pour l'intégration des actions GIRE dans les dispositifs publics tels que le FADeC et le FONCAT,
- La promotion de la valorisation économique des ressources en eau (VERE) ;
- L'intégration des actions GIRE dans les budgets communaux 2026
- L'élaboration des plans de mobilisation financières
- L'élaboration d'un projet de contrat d'exploitation
- Le mécanisme de la SLACC pour expérimenter la gestion et la mise en œuvre des ressources
- Les plans de gestion et d'entretien des actions GIRE.

2.4 Trajectoire 4 : Renforcement de la durabilité et de l'efficacité du système de données et d'information pour un SAP innovant et accessible

2.4.1 Analyse des progrès

La trajectoire 4 affiche un taux d'exécution de 95 % en 2025, avec la mise en œuvre de la quasi-totalité des activités prévues.

Résultat 4.1 – Renforcement des capacités techniques et institutionnelles
Les capacités de l'INE, de la DG Eau et des partenaires ont été consolidées pour assurer

la gestion durable du système. Un modèle financier durable du SAP a été élaboré sur la base de consultations avec la CIPA et validé par les parties prenantes. Les modèles de prévision HEC-HMS et HEC-RAS ont été calibrés et améliorés grâce à des séries temporelles plus longues et à l'intégration de 140 balises, permettant des alertes plus localisées et des cartes d'inondation plus précises. La gestion des données a été renforcée via l'automatisation des flux, la centralisation du stockage et le développement d'outils de visualisation. Des formations techniques ont été organisées pour le personnel du centre SAP et de l'INE accompagnées d'ateliers de simulation et de tests du système. La phase test a permis d'évaluer les performances, d'identifier des défis techniques et organisationnels et de formuler des recommandations. Une architecture d'hébergement centralisée et évolutive a été validée pour améliorer la maintenance, l'accessibilité et la pérennité du système.

Résultat 4.2 – Amélioration de la production et de la diffusion des informations d'alerte
140 balises intégrant les balises de la Croix Rouge réhabilitées ont été implantées dans des villages à risque. L'application mobile Pré-Alerte Inondation a été modernisée pour permettre un échange bidirectionnel entre niveaux national et local, avec de nouvelles fonctionnalités. Les capacités de l'ABPC, des communes et des points focaux locaux ont été renforcées par des formations techniques et opérationnelles. Le protocole de diffusion des alertes à partir du nouveau système a été élaboré et testé, et des cartes d'inondation simplifiées ont été produites pour faciliter la compréhension communautaire. Le système d'alerte par code couleur a été amélioré pour une communication plus claire des niveaux de risque. Des activités de sensibilisation et des ateliers communautaires ont favorisé l'appropriation du SAP intégré et renforcé la collaboration avec d'autres programmes pour le financement et la communication.

Résultat 4.3 – Renforcement des capacités communautaires
Des plateformes locales RRC-ACC ont été créées et installées dans plusieurs communes et villages, avec l'appui des autorités locales et de l'ABPC. Les membres ont été formés sur leurs rôles dans le suivi des alertes et la gestion des risques d'inondation, et dotés d'équipements de base pour intervenir efficacement. Ces actions ont amélioré la fiabilité des informations remontées du terrain et la prévention des risques au niveau communautaire.

Dans l'ensemble, le Résultat 4 a permis de poser les bases d'un SAP intégré plus robuste, participatif et durable, capable de produire des alertes plus précises et d'en améliorer la diffusion et l'appropriation à tous les niveaux.

2.4.2 Description de la mise en œuvre

Résultat 4.1 : Renforcer les capacités de l'INE et de la DG Eau dans la gestion, la maintenance et la mise à jour du système d'information/SAP dans le temps

Elaboration d'une proposition de modèle financier durable du Système d'Alerte Précoce intégré

À partir d'outil développé par l'équipe projet, les besoins du nouveau Système d'Alerte Précoce (SAP) ont été recueillis auprès des membres de la CIPA. Ces données ont permis de proposer des scénarios pour un mécanisme de financement durable du SAP inondations. À la suite des séances de pré-restitution, le rapport final, intégrant les contributions des participants, a ensuite été partagé avec l'ensemble des parties prenantes et validé par celles-ci.

Calibration des modèles de prévisons Hec-HMS et Hec RAS afin d'améliorer de manière significative le modèle hydrologique et hydraulique pour une prévision plus précise et plus localisée des inondations

En 2025, le modèle HEC-HMS a fait l'objet d'un calibrage approfondi à partir de séries temporelles plus longues, couvrant idéalement une saison complète des pluies. Les

résultats obtenus ont été comparés aux hauteurs d'eau mesurées dans le delta, aux différents points d'entrée du modèle HEC-RAS. Le modèle HEC-HMS fonctionne de manière satisfaisante et fournit les données hydrologiques nécessaires au modèle HEC-RAS. À ce stade de développement du système, la précision du modèle HEC-HMS est jugée adéquate pour les besoins opérationnels.

Pour le modèle Hec-RAS les activités d'amélioration, d'étalonnage et de validation se sont poursuivies de manière cyclique, avec un accent particulier sur l'optimisation des paramètres et la qualité des données d'entrée. Par ailleurs, les 140 balises installées dans les villages à haut risque d'inondation ont été intégrées au modèle. Cette intégration permet désormais la production d'alertes localisées au niveau de chaque balise, renforçant ainsi la pertinence des informations transmises aux communautés exposées.

Renforcement de la gestion des données, à la fois le stockage (centralisé) des données et la fiabilité des données, pour garantir des normes élevées en matière de qualité et de quantité des données

Les données nécessaires au fonctionnement des modèles HEC-HMS et HEC-RAS sont désormais automatiquement téléchargées et prêtes à l'emploi. HEC-HMS utilise les précipitations observées (GPM) et les prévisions (GFS) pour générer des débits fluviaux. Ces débits alimentent HEC-RAS, qui produit des cartes d'inondation et des prévisions de niveaux d'eau jusqu'à 14 jours. Des notebooks interactifs ont été développés pour visualiser les données et résultats.

Lors de l'atelier stratégique tenu les 12 et 13 février 2025 à Grand-Popo, les améliorations apportées aux modèles ainsi que les premiers carnets ont été présentés. Un exercice collectif a ensuite permis de préciser les rôles et responsabilités des différents acteurs dans le nouveau système. Sur cette base, les besoins en renforcement de capacités de chaque acteur ont été identifiés afin de leur permettre d'assumer pleinement leurs fonctions. Enfin, une feuille de route, engageant l'ensemble des parties prenantes du SAP, a été élaborée pour assurer la mise en œuvre opérationnelle du système.

Formation du personnel du centre SAP à Akpakpa et de la DG Eau et INE aux nouvelles techniques/mise à jour du modèle et maintenance du modèle

L'atelier stratégique a confirmé que l'efficacité du SAP dépend à la fois de la performance technique des outils et de la qualité de la communication des alertes. Les formations des experts de la CIPA ont été ralenties par des contraintes techniques liées aux équipements, conduisant à l'acquisition de nouveaux ordinateurs et à l'installation des modèles suivies de sessions de formation et d'ateliers de simulation. Parallèlement, la collaboration technique entre Haskoning et l'INE s'est renforcée pour poursuivre le développement et l'optimisation des modèles, avec une implication croissante de l'INE.

Suivi et amélioration des performances du système SAP intégré

La phase test du nouveau Système d'Alerte Précoce (SAP), menée avec les acteurs du niveau national au local, a permis d'identifier les faiblesses du système, corriger certaines erreurs et renforcer les capacités d'utilisation avant sa mise en œuvre. Un cadre de suivi basé sur une approche mixte a évalué la qualité des données, la performance des outils et des acteurs ainsi que la réception des alertes.
Les résultats montrent des avancées techniques et organisationnelles notables, notamment l'amélioration des modèles, l'appropriation des outils et le renforcement de la diffusion des alertes. Toutefois, des défis persistent (contraintes techniques, lenteurs d'échange de données, besoins de formation, cadre formel de partage). Des

recommandations ont été formulées, notamment la finalisation de l'hébergement du système au data center, l'amélioration des outils et le renforcement des capacités des acteurs.

Adoption d'une solution d'hébergement pour faciliter l'accès au système et permettre un contrôle et une maintenance plus efficaces

Pour assurer l'hébergement du SAP intégré au data center, des séances de travail avec l'ASIN, l'INE et la DSI ont permis de préciser les besoins en hébergement et en échange de données, avec pour recommandation la fourniture par le développeur de l'architecture technique du SAP. L'architecture proposée évolue vers un système centralisé et évolutif reliant les institutions (DG Eau, ABPC) à des serveurs d'applications et à un serveur central de résultats, améliorant la performance, l'accessibilité des données et la maintenance. La migration vers le serveur nécessite des ajustements techniques du modèle sans modifier l'expérience utilisateur. Le système (Voir figure 1) et la feuille de route associée ont été validés par un comité de suivi, et un aperçu des données nécessaires a été élaboré pour soutenir les futures demandes officielles de partage de données.

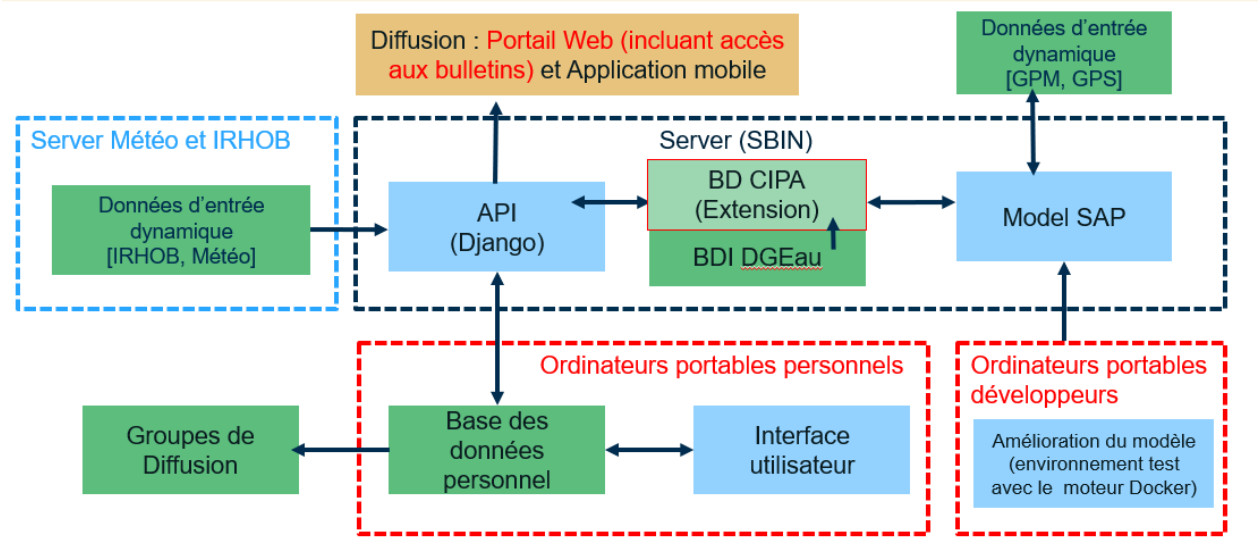


Figure 1 : Les différents composants du serveur SAP.

Atelier avec les parties prenantes sur les performances du système SAP, identification des améliorations, etc.

Pour assurer le suivi continu des résultats et des indicateurs de performance, un atelier d'évaluation a été organisé avec les membres de la CIPA afin de mesurer les progrès dans l'interconnexion des SAP national et communautaires (EL-4) et l'optimisation du système SAP (EI-4.1).

Résultat 4.2 : Renforcer la capacité de L'INE/DGEau/les communes/ANPC, etc. à fournir des informations opportunes et accessibles aux publics concernés

Implantation des balises, panneaux et autres & Organisation des séances d'échanges pour l'intégration de nouvelles balises des autres projets ou programmes dans l'application pré-alerte inondation

Après l'identification des sites, 103 balises ont été implantées dans 84 villages à haut risque d'inondation. Un inventaire des dispositifs existants a permis d'intégrer d'autres initiatives : 27 balises du projet SDLG et 10 de la Croix-Rouge béninoise ont été réhabilitées et intégrées au SAP, à la suite d'un accord formalisé par un mémorandum entre la Croix Rouge et DURAGIRE pour renforcer le système dans la BMVO.

Développement de l'application bidirectionnelle & modernisation de l'application à travers l'intégration d'un trombinoscope sous forme de carte avec photo et contact des acteurs SAP

Pour assurer la diffusion des informations de prévision, l'application existante Pré-Alerte Inondation a été mise à jour. La nouvelle version facilite l'envoi des alertes et permet un échange bidirectionnel entre les niveaux national et local. Avant le développement, les nouvelles fonctionnalités envisagées ont été présentées à la CIPA, afin de recueillir ses attentes et recommandations, tant sur l'application que sur le SAP dans son ensemble. Ces retours sont pris en compte par l'équipe projet et transmis aux développeurs.

Le développement est assuré à travers un travail collaboratif entre Haskoning et le concepteur local de l'application. La nouvelle application est bidirectionnelle et intègre un trombinoscope avec les photos et les coordonnées des lecteurs de balises. La première version de l'application testée durant la période de crue 2025 a évolué tout au long de la phase test du SAP.

Formation de l'ABPC et des points focaux locaux dans les communes sur la réponse aux inondations

L'ABPC et les points focaux locaux ont été impliqués à chaque étape du développement du nouveau système SAP. Après une formation technique dispensée par l'INE, les modules du prototype ont été présentés à l'ABPC, incluant une démonstration complète de la chaîne de prévision et de production des bulletins d'alerte. La première version de l'application a également été partagée, mettant en lumière les fonctionnalités actuelles et à venir. Pour appuyer la phase pratique, deux ordinateurs ont été achetés pour l'ABPC.

Par la suite, des sessions de formation ont été organisées avec l'ABPC, l'équipe projet et les développeurs pour former les points focaux locaux au fonctionnement du système et à leurs rôles. Au total, 148 membres des plateformes locales RRC ACC (DURAGIRE et SDLG) ont été formés, renforçant leur compréhension du SAP et des responsabilités à tous les niveaux.

Renforcement/création de protocoles, de voies de diffusion de l'information et de la perception du système de surveillance par les communautés locales

Pour renforcer le protocole de diffusion des alertes dans le nouveau système, des échanges ont été organisés entre SNV et l'ABPC afin de schématiser le fonctionnement du protocole actuel, d'identifier les points à améliorer dans le protocole et faire des propositions d'amélioration du protocole. Le rapport du protocole de diffusion est partagé avec l'ensemble des acteurs pour amendement et finalisation. Le rapport décrit les canaux proposés pour diffuser les alertes, le circuit de diffusion et la présentation des rôles des acteurs dans la chaine de diffusion. Le protocole proposé a été testé au cours de la phase test.

Mise à niveau du système national de prévision par code couleur direct, avec des alertes à code couleur spécifiques à chaque communauté, afin d'améliorer la clarté et la précision des niveaux des risques communiqués

La méthodologie de détermination des niveaux d'alerte des balises, proposée par VNGi, a été validée par l'INE et Haskoning. Face au risque de confusion lié à la présence de

balises avec des seuils différents dans un même village, il a été convenu d'élaborer les cartes d'inondation en se basant sur la balise couvrant la zone la plus étendue. Haskoning a ainsi produit 140 cartes d'inondation, conçues en grille de 100x100 m et enrichies de données sur les infrastructures critiques, les limites administratives actualisées et divers repères.

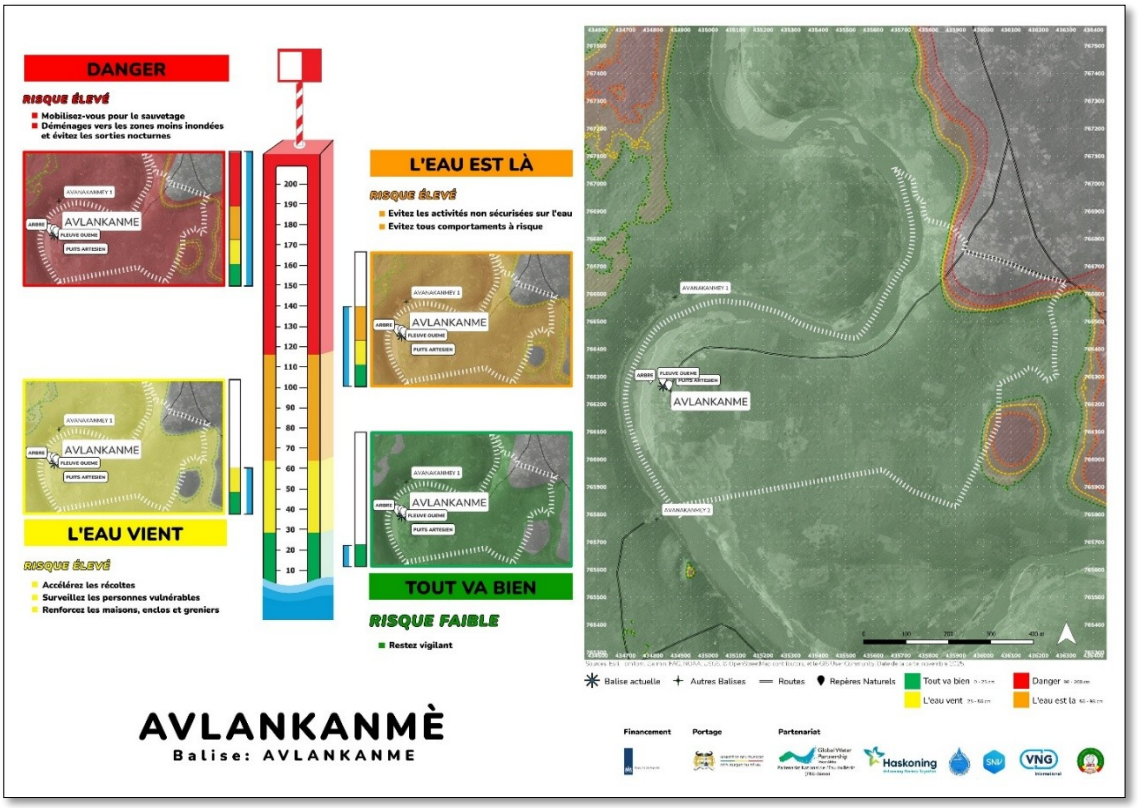


Figure 2 : Exemple de carte de risque d'inondation

Réalisation des cartes (délimitation des villages, inondation, impact…), vulgarisation des cartes et formation sur leur lecture

Les cartes ont été simplifiées pour faciliter leur compréhension par les communautés, tout en restant évolutives grâce à l'intégration possible de nouveaux éléments naturels et informations complémentaires. Les cartes finalisées ont ensuite été imprimées et serviront pour des campagnes de sensibilisation dans les villages et au niveau des mairies concernées.

Sensibilisation, formations pour l'appropriation du SAP-C par la population

Afin de renforcer la collaboration entre les plateformes locales et communales, DURAGIRE a encouragé les deux parties à se rencontrer et à travailler conjointement à travers la mise en place d'un cadre d'échange, de planification concertée et de mise en œuvre des activités, en vue de consolider la complémentarité nécessaire à l'efficacité du SAP intégré. Les plateformes locales et communales se sont ainsi réunies mensuellement, avec l'appui d'un consultant mandaté par le projet, pour élaborer des plans d'actions relatifs à la gestion des risques d'inondation sur les terroirs. Ces planifications ont ensuite donné lieu à des campagnes de sensibilisation de proximité conduites directement par les plateformes locales auprès des communautés.

Par ailleurs, des ateliers et assemblées villageoises ont été organisés afin de permettre aux populations à la base de mieux comprendre le SAP intégré, de se familiariser avec les balises définies de manière concertée et d'en saisir l'utilité.

Organisation des rencontres d'échanges sur les perspectives de financement dans l'amélioration du dispositif de communication du SAP-C avec les autres projets et programmes

Un atelier réunissant les acteurs communaux a été organisé afin de leur présenter d'une part le SAP intégré et le processus d'implémentation des balises et d'autre part avoir leur adhésion pour le financement dans l'amélioration du dispositif de communication du SAP-Communautaire.

Résultat 4.3 : Les Plateformes Locales RRC-ACC ont accru leur capacité à faire le suivi et communiquer les alertes pour une prévention plus efficace des communautés et une fiabilité des informations de la DGEau.

L'équipe DURAGIRE a installé des plateformes locales RRC-ACC dans les zones couvertes par la Croix-Rouge. Au total, huit plateformes ont été créées dans six communes, dont six villages relevant de la Croix-Rouge.

La mise en place des plateformes s'est déroulée en deux étapes :

- Désignation des membres : effectuée lors d'Assemblées villageoises, avec l'appui des Points focaux RRC-ACC des communes. Chaque désignation a été formalisée par un procès-verbal.
- Installation officielle : organisée dans chaque commune sous la présidence des maires, du DRS de l'ABPC et des représentants des préfectures concernées.

Lors de ces installations, chaque plateforme a été formée sur ses rôles et responsabilités en matière d'alerte précoce communautaire et de gestion des risques d'inondation. Elles ont également été dotées d'équipements de base (trois gilets de sauvetage, un mégaphone et un paquet de piles par plateforme) afin de leur permettre d'assurer efficacement leurs missions.

3 Aspects transversaux

3.1 Locally led adaptation

L'approche d'adaptation menée localement (Locally Led Adaptation – LLA) a irrigué l'ensemble des activités conduites au sein des quatre trajectoires durant l'année 2025. Concrètement, elle s'est matérialisée à travers plusieurs démarches, notamment :

- **La poursuite de l'implication des acteurs communaux dans la planification des activités de DURAGIRE :** À la suite de l'exercice d'intégration des activités de DURAGIRE dans les PTA communaux, leur mise en œuvre s'est déroulée de manière conjointe. Les salles de réunion des mairies ont ainsi été mobilisées pour accueillir les rencontres communautaires, tandis que l'animation et l'organisation des activités ont bénéficié d'une forte implication des acteurs communaux. Dès la phase de planification, ces derniers reçoivent chaque semaine, au plus tard le lundi matin, le programme hebdomadaire des activités du projet. Sur cette base, ils définissent leurs priorités et s'organisent afin de contribuer à la mise en œuvre des actions prévues. Pour les activités de terrain, des visites régulières sont conjointement effectuées sur les différents sites d'intervention par les acteurs communaux et les DDEEM. S'agissant notamment des actions GIRE réalisées en 2025, telles que le curage des canaux, ces acteurs participent systématiquement aux réunions de chantier et contribuent à la résolution de certains différends

pouvant émerger dans le cadre de la collaboration entre entreprises et communautés.

- **Études de faisabilité technique et environnementale des actions GIRE :** elles ont été conduites par des bureaux d'études recrutés à cet effet, dont les termes de référence prévoyaient la prise en compte et la documentation des savoirs et pratiques endogènes. Les solutions retenues à l'issue de leurs missions combinent ainsi les savoir-faire locaux et les propositions techniques, aboutissant à des options hybrides, plus aisées à mettre en œuvre et plus compréhensibles pour les communautés. Pour ce faire, les CGA GIRE, les communes et les DDEEM ont été étroitement associés aux échanges, et chaque étude a fait l'objet d'une restitution lors d'ateliers communaux. Il est prévu que l'ensemble des résultats soit transmis aux communes et aux CLE afin de constituer une base de référence leur permettant d'engager rapidement la mise en œuvre des actions dès la mobilisation d'opportunités de financement.

- **La mise en œuvre du mécanisme de sécurisation foncière adapté à la GIRE :** Pour cette activité, la direction des affaires domaniales des mairies a été identifiée comme référent de la mairie sur l'activité. En effet les différents outils : règlementaire et opérationnels qui vont être mobilisés dans la mise en œuvre de l'activités sont ceux auxquels la direction est déjà habituée car le manipulant au quotidien pour d'autres activités. Les mairies sont donc ainsi mises en avant de la mission sous le contrôle du prestataire mandaté.

- **Implantation des balises de préalerte aux inondations et la formation des planificateurs de mairie sur les itinéraires techniques :** cette action a débuté par une cartographie participative des villages vulnérables. Les connaissances locales, comme les repères de crue visibles sur les murs ou les habitats sur pilotis, ont permis de tracer l'historique des montées d'eau et d'alimenter la modélisation du SAP. Ces données ont servi à définir les seuils d'alerte inscrits sur les balises. À la fin de la mission du prestataire ayant réalisé les travaux, un atelier a été organisé à l'endroit des planificateurs de mairie et a permis de les outiller sur l'itinéraire technique de mise en place d'une balise. Cet atelier a pour avantage de les prédisposer aux opportunités de financement afin qu'ils soient aptes à pouvoir rédiger le cahier de charge des prestataires dont ils auront besoin.
- **Travaux de curage des canaux :** Ces travaux ont bénéficié d'une très forte implication des communautés, mobilisant l'ensemble du savoir-faire local disponible en leur sein. Au total, près de 60 000 mètres linéaires de canaux ont été curés selon une approche mixte associant techniques modernes et pratiques traditionnelles. En effet, les échanges avec les communautés ont permis à l'équipe du projet DURAGIRE de constater leur parfaite maîtrise du fonctionnement des différents canaux présents sur leur territoire, ainsi que leur capacité à identifier avec précision les points critiques à traiter pour rétablir l'écoulement de l'eau.
 S'appuyant sur cette connaissance fine du terrain, le projet a recruté des entreprises spécialisées chargées d'apporter un appui technique à la valorisation des savoirs locaux, notamment pour localiser et confirmer, à l'aide de relevés topographiques, les sections prioritaires à intervenir le long des canaux. Au terme des travaux, les ouvrages retrouvent leur fonctionnalité sans nécessiter un curage intégral : seules les zones critiques sont traitées, permettant ainsi à l'eau de circuler de nouveau naturellement d'un point à un autre.

- **Développement du SAP intégré :** L'INE, la DG Eau, l'ABPC ainsi que les points focaux communaux et locaux ont été impliqués à chaque étape du développement du nouveau système SAP. Le modèle et l'application ont été codéveloppés avec les institutions et entreprises locales. Les acteurs impliqués dans la chaîne de diffusion ont tous été formés à l'utilisation des différents outils développés, et disposent désormais de l'opportunité de tester ces outils et de contribuer à leur amélioration.

Vers la fin de l'année 2025, une série d'atelier dit de planification concertée a été initiée par l'équipe projet et a permis aux plateformes locales et communales d'apprendre à travailler ensemble pour l'efficacité du SAP. En effet, de l'avènement des plateformes locales ayant entrainé le recentrage des rôles des plateformes communales, il était nécessaire de s'assurer que les uns et les autres sont en mesure de s'acquitter non seulement de leurs rôles et responsabilités, mais également, qu'ils sachent travailler ensemble pour une meilleure coordination des actions de gestion des inondations au niveau local.

- **Développement et insertion des CLE dans un triptyque fonctionnel pour la durabilité de la GIRE au niveau local :** Dans le cadre de l'approche communale de la GIRE mise en œuvre par l'équipe projet, il est apparu nécessaire d'arrimer le développement des CLE aux dynamiques de développement local, afin de mobiliser les outils d'aménagement du territoire pour renforcer leur rôle et consolider leur légitimité auprès des communautés. À cet effet, les CLE ont été intégrés dans un système local d'acteurs de la GIRE réunissant les communes et les comités de gestion des actions GIRE. Ces trois entités sont appelées à collaborer pour générer de la valeur à l'échelle locale, notamment par l'utilisation des instruments fonciers et des compétences propres des mairies en matière de mobilisation de ressources. À ce dispositif s'ajoutent les ONG locales, historiquement actives dans les territoires et disposant d'une expertise avérée dans l'élaboration de propositions de projets pour la mobilisation de financements externes au bassin. En combinant ces deux niveaux de mobilisation financière, l'équipe projet entend laisser aux différents acteurs un socle durable de capacités, afin que les enjeux locaux de GIRE continuent de trouver des réponses adaptées sur le long terme.

3.2 Egalité des Genres et Inclusion Sociale (EGIS)

L'approche Égalité des Genres et Inclusion Sociale (EGIS) a été systématiquement intégrée dans toutes les activités menées en 2025, à travers les quatre trajectoires du programme DURAGIRE. Un plan opérationnel EGIS a orienté les interventions et renforcé l'inclusion des groupes vulnérables.

3.2.1 Gouvernance inclusive, participative et durabilité sociale

L'approche Égalité des Genres et Inclusion Sociale (EGIS) explicitée dans le document de Stratégie EGIS et SC co-construit et validé par les membres du consortium et les partenaires du projet a guidé les processus de mise en place et de fonctionnement des organes locaux de gouvernance de l'eau, notamment les Comités Locaux de l'Eau (CLE) et les Comités de Gestion des Actions GIRE (CGA GIRE). Ces processus étaient axés sur une démarche inclusive qui a permis d'assurer une représentation effective des groupes vulnérables au sein des structures mises en place. Sur les 140 membres des huit (08) CLE installés par DURAGIRE dans le bassin de l'Ouémé, 94 (67,14 %) sont issus des groupes vulnérables dont 58 femmes (41,43 %), 45 jeunes (32,14 %), 3 personnes âgées (2,14 %), 11 personnes en situation de handicap (7,86 %).

CLE	Nbre de total de membres	Nbre Femme	Nbre Jeune	Nbre Personne Agée	Personne en situation d'handicap (PSH)	Personnes vulnérables
MON-TROBOSSI	19	8	4	0	1	12
TOGBO	19	8	7	1	2	16
HLAN	16	7	4	0	2	10
MON-IDOGBE	19	8	8	1	1	14
TAFFE ASSANTO	18	7	8	1	2	13
TOWE	16	6	5	0	1	9
OGOURO-HODOHOUN	17	7	5	0	0	10
TOHOUIN	16	7	4	0	2	10
TOTAL	**140**	**58**	**45**	**3**	**11**	**94**

Figure 3 : Représentation des femmes et des personnes vulnérables dans les CLE

Dans les organes de gestion des huit (08) CLE**,** on dénombre 41 personnes vulnérables sur un total de 64 membres, soit 64 % dont 21 femmes (33 %), 21 jeunes (33 %), 2 personnes âgées (3 %) et 6 personnes en situation de handicap (9 %). Le CLE TOGBO se distingue avec 100 % de membres vulnérables, soit les 8[2] membres de l'organe de gestion.

On note également une dynamique inclusive dans les Comités de Gestion des Actions GIRE (CGA GIRE) redynamisés en 2025, avec une représentation de 41,2 % de personnes vulnérables (32,6 % de femmes, 22,6 % de jeunes et 4,2 % de personnes en situation de handicap) et 52,9 % de personnes vulnérables dans les bureaux. La commune de Ouinhi affiche le taux de représentation féminine le plus élevé (42,5%), avec une représentation de 11 femmes sur 15 membres dans le comité de Ouokon Ahlan. On dénombre 6 femmes sur les 8 membres du bureau de ce comité.

Renforcement des capacités post-installation

Au-delà de la représentativité, l'EGIS a été prise en compte dans les actions de renforcement de capacités afin d'assurer une participation effective aux instances de décision. Ainsi, 64 membres issus de 8 CLE, dont 41 personnes vulnérables, ont bénéficié d'une formation sur le leadership inclusif et la négociation, qui visait à renforcer leurs capacités d'expression, d'influence et de prise de décision au sein des organes de gouvernance. Cette formation sera étendue aux CGA GIRE en 2026. Par ailleurs, 78 personnes issues de 10[3] CLE, dont 49 membres de groupes marginalisés (femmes, jeunes, personnes en situation de handicap, personnes âgées), ont été formées sur la gestion inclusive de l'eau.

Difficultés rencontrées au cours de la mise en place des organes locaux de gouvernance de l'eau et solutions apportées

Dans certaines communes, l'inclusion des femmes et des personnes en situation de handicap a suscité des résistances, liées à des pesanteurs socioculturelles défavorables à leur participation aux instances de décision. Pour y répondre, un système de quotas spécifiques par groupe vulnérable a été mis en place pour garantir leur présence effective au sein des organes de gouvernance. Toutefois, l'acceptation de ces quotas dépendait fortement d'une communication sensible et adaptée au contexte local. Les messages ont donc été ajustés afin d'éviter les résistances, en mettant en avant les bénéfices de

[2] Les organes de gestion des CLE sont constitués de huit (08) membres dont cinq (05) du bureau (président.e, vice-président.e, secrétaire général.e, trésorier(e), chargé.e de l'organisation et de la communication) et trois (03) du comité de contrôle (2 contrôleur.e.s et un.e responsable à la gestion des plaintes et des conflits).

[3] Il s'agit des huit (08) CLE mis en place par DURAGIRE et des deux (02) CLE installés par Join For Water dans le bassin de l'Ouémé.

l'inclusion en termes d'efficacité de la gouvernance, de cohésion sociale et de durabilité des actions. A ce titre, plus de 1000 personnes ont été sensibilisées au leadership inclusif à travers des séances communautaires. Les autorités communales, ainsi que les leaders coutumiers et religieux, ont été aussi sensibilisés et mobilisés pour relayer ces messages et soutenir la démarche inclusive. La combinaison entre quotas, communication contextualisée et travail sur les normes sociales s'est révélée déterminante pour favoriser l'adhésion locale et faciliter la participation effective des groupes vulnérables.

Leçons apprises issues de la mise en place des organes de gouvernance :

- L'intégration stratégique de l'EGIS dès la conception du processus constitue un facteur clé de réussite. En s'appuyant sur les acquis du programme OmiDelta et sur une analyse contextuelle préalable, DURAGIRE a défini une stratégie EGIS claire orientant la méthodologie, les objectifs de participation et les mécanismes d'inclusion, ce qui a renforcé l'efficacité, la légitimité et l'acceptation des organes mis en place.
- Les quotas fonctionnent mieux lorsqu'ils sont accompagnés d'une communication adaptée et de l'engagement des leaders coutumiers, religieux et communaux.
- La représentation seule ne suffit pas. Les formations et l'accompagnement post-formation sont indispensables pour transformer la simple présence des groupes vulnérables en participation effective.
- La co-construction avec la DGEau, les DDEEM et les communes renforce l'appropriation et la durabilité du dispositif.

Perspectives : En 2026, les priorités portent sur la poursuite du coaching des CLE et CGA-GIRE, le transfert progressif des responsabilités d'accompagnement vers les DDEEM et les communes, et la capitalisation continue des expériences et innovations issues de la participation inclusive.

3.2.2 Autonomisation économique et inclusion dans les investissements GIRE

L'approche EGIS a été intégrée dans le benchmarking intercommunal, les études de faisabilité, l'évaluation du potentiel économique, la Valorisation Économique des Ressources en Eau (VERE) et la Subvention Locale d'Adaptation au Changement Climatique (SLACC). Le benchmarking intercommunal a notamment permis d'intégrer des thématiques EGIS telles que la gouvernance inclusive, le leadership féminin et la participation des jeunes, des personnes en situation de handicap et des personnes âgées. Cette démarche a favorisé l'identification et la comparaison d'initiatives locales innovantes en matière d'inclusion. En perspective, un marché de bonnes pratiques est prévu en 2026 afin de valoriser, partager et diffuser les initiatives exemplaires portées par les communes et les acteurs locaux.

Participation économique à travers l'approche HIMO

L'approche Haute Intensité de Main-d'œuvre (HIMO), avec des quotas réservés aux groupes vulnérables, a permis de créer des opportunités de revenus tout en associant directement ces groupes à la réalisation des actions GIRE. Ces opportunités bénéficient majoritairement aux jeunes (18 à 34 ans). Sur un total de 1240 personnes bénéficiant d'opportunités économiques, on dénombre 940 jeunes (75,50 %) dont 842 jeunes hommes (67,9 %) et 98 jeunes femmes (7,9 %). Les femmes représentent une part de 12,25 %, soit 152 sur un total de 1240 emplois créés. Les personnes en situation de handicap restent faiblement représentées, avec 4 bénéficiaires, soit 0,23 %.

Le faible accès des femmes et des personnes en situation de handicap aux emplois directs liés aux travaux s'explique en partie par la persistance de stéréotypes socioculturels associés à la division traditionnelle du travail, certains types de main-d'œuvre demeurant socialement perçus comme masculins. Ces représentations influencent encore les dynamiques locales de recrutement et limitent l'accès équitable aux opportunités économiques générées par les infrastructures. C'est pourquoi, les efforts engagés seront poursuivis afin de transformer progressivement les normes sociales. Cela implique notamment le renforcement des actions de sensibilisation communautaire, la promotion d'un recrutement plus équitable de la main-d'œuvre locale et l'identification, en amont des travaux, de tâches techniquement accessibles et socialement acceptées pour les femmes et les personnes en situation de handicap.

Retombées économiques attendues des investissements GIRE

Les effets économiques du programme ne se limitent pas aux emplois directs créés durant la phase de réalisation des infrastructures. Les investissements GIRE s'inscrivent dans une logique d'impact économique plus large, susceptible de générer des bénéfices durables pour les groupes vulnérables une fois les ouvrages opérationnels. Les retenues d'eau devraient par exemple favoriser le développement d'activités maraîchères largement menées par les femmes ainsi que des activités piscicoles impliquant fortement les jeunes. Les passerelles et ouvrages de franchissement devraient améliorer la mobilité locale, faciliter l'accès aux marchés et réduire les coûts de transport des produits agricoles, contribuant ainsi au renforcement des revenus des ménages vulnérables.

Dispositifs d'accompagnement à l'autonomisation économique

Dans cette perspective, la Valorisation Économique des Ressources en Eau (VERE) constitue un levier structurant d'autonomisation économique. Deux ONG (CREDI ONG et Eco-Bénin), ont été mobilisées pour accompagner les communautés à travers des formations, un appui technique et le développement d'activités génératrices de revenus identifiées en amont avec les bénéficiaires. En effet, dans le cadre de l'évaluation du potentiel économique des ressources en eau, des focus groups spécifiques ont été menés auprès des femmes, des jeunes et des personnes en situation de handicap ont permis d'identifier leurs besoins, contraintes et opportunités économiques afin d'orienter cet accompagnement.

La Subvention Locale d'Adaptation au Changement Climatique (SLAAC) vient compléter cette dynamique en intégrant explicitement des critères EGIS dans la sélection des microprojets financés. Les initiatives soutenues devraient non seulement renforcer la résilience climatique des communautés, mais également de créer des opportunités économiques accessibles aux groupes vulnérables et favoriser leur inclusion productive.

Contribution globale du programme à l'autonomisation économique des personnes en situation de vulnérabilité

En sommes, même si la participation des femmes et des personnes en situation de handicap demeure encore faible dans les emplois directs liés à la réalisation des actions GIRE, l'ensemble des actions GIRE, combinées aux dispositifs VERE et SLAAC, participe à la construction d'un processus d'autonomisation économique progressive. Le programme pose ainsi les bases d'un accès durable aux ressources économiques, au revenu et, à terme, au renforcement du pouvoir d'action et du leadership économique des groupes vulnérables au sein des zones d'intervention. Les retombées économiques générées par

ces différentes actions seront suivies de près et seront documentées à travers des témoignages, des récits de changement et des données qualitatives permettant d'apprécier concrètement l'évolution des moyens d'existence des groupes vulnérables.

3.2.3 Intégration de l'EGIS dans le SAP et la gestion des risques

Dans la trajectoire 4 axée sur le renforcement du Système d'Alerte Précoce (SAP), l'EGIS a orienté la conception des outils de diffusion des alertes afin de garantir leur accessibilité. Les besoins et contraintes spécifiques des populations vulnérables ont été pris en compte dans la planification locale des réponses aux risques d'inondation et dans les plans de contingence, avec à la clé le renforcement des capacités et l'équipement des Plateformes locales de réduction des risques de catastrophes et d'adaptation aux changements climatiques (PL RRC-ACC). Une attention particulière a été accordée à l'implication des femmes et des jeunes dans les dispositifs communautaires d'alerte et de réponse.

Les plateformes locales ont adapté les activités de sensibilisation et d'alerte pour faciliter l'anticipation des crues par les ménages les plus exposés, en privilégiant des modes de communication accessibles et inclusifs. Elles ont également conduit des actions de protection ciblées, notamment l'assistance aux personnes à mobilité réduite lors des montées des eaux, l'accompagnement des femmes enceintes vers les structures sanitaires, la sensibilisation des parents à la sécurité des enfants lors des déplacements en pirogue, ainsi que l'appui à l'évacuation préventive des personnes vulnérables vers des zones sécurisées.

En 2026, il est prévu la traduction des messages en langues nationales. Un accent sera mis sur l'inclusivité des formats (écrits, oraux et vocaux) et des canaux de diffusion (radios communautaires, SMS, WhatsApp, affichages publics).

3.2.4 Perspectives

En 2026, il est prévu notamment :

- La mise à jour du plan opérationnel EGIS afin d'intégrer les enseignements tirés de l'évaluation à mi-parcours et renforcer la cohérence de l'approche sur les quatre trajectoires ;
- La poursuite des actions de renforcement des capacités des CLE et des CGA-GIRE sur le leadership à travers des formations et une trajectoire de coaching sur le leadership collectif et la négociation/résolution de conflits ;
- Une revue institutionnelle avec la DGEau, les DDEEM, le PNE et les communes afin d'évaluer le niveau d'appropriation de l'EGIS et d'identifier les conditions de sa pérennisation au-delà du projet ;
- La capitalisation des pratiques et enseignements issus de l'intégration de l'EGIS afin d'alimenter l'apprentissage et le plaidoyer en faveur d'une gouvernance de l'eau plus équitable.

3.3 Sensibilité aux Conflits (SC)

En 2025, l'approche Sensibilité aux conflits a été intégrée de manière transversale dans la planification et la mise en œuvre des activités de DURAGIRE, afin de prévenir les tensions liées à l'accès à l'eau, au foncier, à la représentation et à la mise en œuvre des investissements GIRE.

3.3.1 Mécanismes de redevabilité et prévention des conflits

Un mécanisme de gestion des plaintes (MGP), opérationnel depuis février 2025, a permis de traiter cinq (05) cas, avec des solutions coconstruites dans des délais relativement courts (3 à 7 jours). Ce dispositif contribue à renforcer la transparence, la confiance et la redevabilité au sein des communautés et autres parties prenantes.
Dans une perspective de durabilité, les CLE seront sensibilisés en 2026 à l'importance de la redevabilité envers leurs mandants et accompagnés dans la mise en place de mécanismes locaux de gestion des plaintes et de feedback, adaptés à leurs réalités.

3.3.1 Renforcement des capacités en médiation et gestion des conflits

Dans une démarche de gestion de projet sensible aux conflits, les capacités de l'équipe projet ont été renforcées en 2025 à travers une formation sur la médiation des conflits. Au total, 26 personnes dont 11 femmes et 5 jeunes ont participé à cette session de formation consacrée à la médiation communautaire et à la résolution pacifique des conflits. Par ailleurs, 78 membres des CLE ont bénéficié d'une formation sur la résolution des conflits. La prévention et la gestion des conflits ont été également intégrées aux modules de formation sur le leadership et la négociation. Ces actions visent à doter les CLE de compétences pratiques pour prévenir, gérer et résoudre efficacement les conflits liés à l'eau.

3.3.2 Intégration de la sensibilité aux conflits dans les outils et processus

La sensibilité aux conflits a été intégrée dans les études de faisabilité, le benchmarking intercommunal, l'évaluation du potentiel économique, la sécurisation foncière et les plans de contingence. Cette intégration a permis d'identifier les tensions existantes ou latentes, de comprendre les dynamiques locales de conflit et d'adapter les stratégies d'intervention de manière plus contextuelle. Le benchmarking a quant à lui a permis de mettre en lumière des initiatives locales innovantes de prévention et de gestion des conflits, favorisant l'apprentissage entre communes.

3.3.3 Contribution du programme à la cohésion sociale

En 2025, la mise en œuvre de l'approche sensibilité aux conflits a contribué à instaurer des pratiques de gouvernance plus inclusives, participatives et pacifiques, renforçant ainsi la cohésion sociale au sein des organes locaux de gestion de l'eau et des communautés cibles. À travers la mise en place des CLE et des CGA GIRE, DURAGIRE a créé des cadres formels de concertation et de dialogue entre les différentes familles d'acteurs, contribuant ainsi à renforcer la cohésion sociale autour de la gestion des ressources en eau. La désignation en leur sein d'un.e responsable chargé.e de la gestion des plaintes et des conflits renforce ce dispositif en instituant un mécanisme interne de médiation et de régulation des différends.

Par ailleurs, la prise en compte des réalités et des besoins spécifiques des groupes vulnérables, ainsi que leur inclusion effective dans les instances locales de gouvernance de l'eau, a également contribué au renforcement de la cohésion sociale. En favorisant une participation équitable aux espaces de décision et une meilleure reconnaissance des différents groupes sociaux, l'approche EGIS a permis de réduire les frustrations et les sentiments d'exclusion souvent à l'origine de certaines tensions.

L'intermédiation sociale a par ailleurs joué un rôle important dans la prévention des conflits. Les échanges communautaires ont contribué à prévenir les tensions potentielles

notamment celles liées à la mobilisation de la main-d'œuvre pour la réalisation des infrastructures GIRE ainsi qu'à l'accès et à l'utilisation des ouvrages. Les dispositifs de dialogue mis en place ont favorisé la co-construction des décisions, réduit les risques de conflits et renforcé la cohésion sociale autour des investissements GIRE. En facilitant le lien entre communautés, communes, CLE, CGA GIRE et entreprises en charge de la réalisation des travaux, l'intermédiation sociale a contribué à renforcer l'appropriation locale des infrastructures, leur acceptabilité sociale et, in fine, leur durabilité.

Le mécanisme de sécurisation foncière adapté à la GIRE mis en place en 2025 constitue également un levier important de prévention des conflits et de renforcement de la cohésion sociale. L'identification préalable du statut foncier des sites, la clarification des droits d'usage et de propriété, ainsi que la formalisation des accords avec les détenteurs de droits permettent de réduire les risques de litiges liés à l'accès à la terre, à l'implantation des ouvrages et à leur exploitation. Ce dispositif, élaboré en concertation avec les communes, les services fonciers déconcentrés et les communautés, a contribué à instaurer un climat de confiance autour des investissements GIRE. En sécurisant juridiquement et socialement les sites, le programme limite ainsi les tensions potentielles, renforce l'acceptabilité sociale des infrastructures et favorise leur appropriation collective, condition essentielle de leur durabilité.

3.3.4 Perspectives

Au nombre des perspectives figurent :

- Le suivi régulier des risques et des conflits, afin d'anticiper les tensions et d'adapter les réponses ;
- Le suivi des actions[4] de prévention et de gestion des conflits mises en œuvre par les CLE dans le cadre de l'implémentation de leurs PLGE ;
- Le renforcement du Mécanisme de Gestion des Plaintes (MGP) ;
- L'accompagnement des CLE et des CGA GIRE dans la mise en place de mécanismes locaux de redevabilité et de médiation durables, adaptés à leurs réalités ;
- La capitalisation des expériences et bonnes pratiques en matière de sensibilité aux conflits, afin d'en soutenir la diffusion et la poursuite au-delà du programme.
- La conduite d'une enquête participative SenseMaker pour mesurer les effets du programme sur la cohésion sociale et documenter les changements perçus par les communautés en matière de prévention et de gestion des conflits.

3.4 Durabilité FIETS

3.4.1 Durabilité financière

L'année 2025 a marqué une étape décisive dans l'ancrage stratégique et institutionnel de la durabilité financière des actions de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) portées par le programme DURAGIRE. Guidé par son Plan Opérationnel de Durabilité Financière, le programme a déployé une approche structurée autour de trois piliers interdépendants : l'ancrage institutionnel, l'ancrage budgétaire et la diversification des sources de financement. Cette approche systémique vise à transcender le financement par projet pour construire une architecture financière pérenne, intégrée aux mécanismes nationaux et locaux.

[4] En marge de la formation sur la gestion inclusive de l'eau et la résolution des conflits, les CLE avaient été accompagnés pour élaborer des feuilles de route de prévention et de gestion des conflits.

Les interventions de l'année se sont concentrées sur l'opérationnalisation de cette vision à travers trois axes prioritaires :

- Le plaidoyer pour l'intégration des actions GIRE dans les dispositifs de financement public nationaux (FADeC, FONCAT, Budget).
- La promotion de la Valorisation Économique des Ressources en Eau (VERE) pour générer des revenus locaux.
- La construction d'un modèle financier durable pour le Système d'Alerte Précoce (SAP) dans la Basse et Moyenne Vallée de l'Ouémé.

Les résultats présentés dans cette section illustrent la progression tangible vers la sécurisation des fonctions critiques de la GIRE, depuis leur inscription dans les budgets communaux jusqu'à l'élaboration de modèles de financement innovants.

- **Ancrage des actions GIRE dans les financements publics**

Des avancées significatives ont été réalisées dans le plaidoyer pour l'intégration des priorités GIRE dans les instruments de financement public structurels. Le FADeC Climat a été identifié comme un levier stratégique pour financer la mise en œuvre des PLGE. Des actions de plaidoyer ciblées ont été engagées, incluant l'envoi de notes argumentées et l'animation de discussions auprès de l'Ambassade des Pays-Bas et du Comité de pilotage du programme. Ces échanges visaient à favoriser l'intégration de la gestion des voies navigables dans le FADeC et l'inclusion de la prévention des risques dans le FONCAT.
Une correspondance officielle a également été adressée au Ministère du Cadre de Vie et des Transports pour inscrire les enjeux des zones humides et des compétences des CLE dans l'agenda politique. En parallèle, une collaboration préliminaire a été initiée avec l'appui de JFW et de la Commission Nationale des Finances Locales (CONAFIL) afin de mieux référencer les actions GIRE dans les lignes directrices du FADeC, notamment en vue de sa prochaine révision stratégique. Ces initiatives jettent les bases d'un alignement durable entre les besoins des territoires et les financements publics nationaux.

- **Valorisation Économique des Ressources en Eau (VERE)**

La VERE constitue un axe stratégique du programme DURAGIRE pour renforcer la durabilité financière des investissements GIRE, tout en conciliant préservation des écosystèmes aquatiques et amélioration des moyens de subsistance des communautés. Elle vise à transformer les ressources en eau et les zones humides en leviers de développement local, à travers des usages productifs, responsables et inclusifs.
En 2025, les efforts se sont prioritairement concentrés sur la mise en place des conditions structurantes nécessaires à une valorisation économique durable. L'approche adoptée a privilégié la sécurisation institutionnelle, sociale et environnementale des territoires avant tout déploiement d'activités génératrices de revenus, afin de limiter les risques d'investissements non viables et de garantir l'adhésion des acteurs locaux.
Dans ce cadre, les partenaires stratégiques ECO-BENIN et CREDI ONG ont joué un rôle central. Les actions conduites ont permis de structurer les organes communautaires de gestion de l'eau et des zones humides, de renforcer leurs capacités organisationnelles et de clarifier les règles locales de gouvernance, conditions essentielles à toute initiative économique durable.
Les interventions d'ECO-BENIN ont mis l'accent sur la valorisation écotouristique des zones humides, à travers l'identification et la structuration d'Aires Communautaires de Conservation et de Ressources en Eau, la réalisation de diagnostics écologiques

participatifs et la préparation d'actions de restauration environnementale. Ces travaux ont permis de révéler un potentiel écotouristique réel, tout en posant les bases de modèles économiques compatibles avec la conservation des écosystèmes.
Parallèlement, CREDI ONG a renforcé la dimension productive et économique de la VERE, notamment par l'analyse des circuits de commercialisation des produits issus des milieux aquatiques, l'identification des contraintes des filières locales (maraîchage, pisciculture et la riziculture). Cette approche vise à promouvoir des initiatives économiquement viables, socialement inclusives et respectueuses des principes de la GIRE.
Si les retombées financières directes demeurent limitées sur l'année, les acquis de 2025 constituent des fondations solides pour la durabilité financière du programme. Ils contribuent à renforcer l'attractivité économique des territoires, à améliorer la capacité des acteurs locaux à porter des activités génératrices de revenus liées à l'eau et à intégrer progressivement les enjeux de genre et d'équité dans les modèles économiques envisagés.
Les bases ainsi posées permettront, ensuite, le passage à une mise en œuvre opérationnelle des initiatives de valorisation économique, notamment dans les domaines de l'écotourisme, de l'exploitation durable des retenues d'eau et du développement de filières locales responsables, sélectionnées selon des critères de viabilité économique, d'équité sociale et de durabilité environnementale.

- **Subvention Locale d'Adaptation au Changement Climatique (SLAAC)**

La Subvention Locale d'Adaptation au Changement Climatique (SLACC) constitue un pilier central de la stratégie de durabilité financière de DURAGIRE. Ce mécanisme de financement décentralisé vise à soutenir des projets d'adaptation portés par les acteurs locaux (communes, CLE, CGA-GIRE, OSC, associations et coopératives), tout en renforçant la gouvernance locale, la résilience climatique et l'inclusion socioéconomique autour des ressources en eau.
Au cours de l'année 2025, le manuel de procédures de la SLACC a été élaboré et validé, définissant de manière transparente les critères d'éligibilité, les modalités de soumission, de sélection, de financement et de suivi des sous-projets. Sur cette base, les appels à propositions ont été lancés, les soumissions reçues et évaluées, conduisant à la sélection des sous-récipiendaires.
Ces derniers ont bénéficié d'une formation dédiée sur le manuel de procédures, afin de garantir une mise en œuvre conforme, rigoureuse et orientée résultats des sous-projets financés. L'année 2026 sera consacrée au suivi rapproché, à l'accompagnement technique et à la capitalisation, dans une logique d'apprentissage institutionnel et de consolidation de la durabilité des investissements soutenus par la SLACC.

- **Système d'Alerte Précoce (SAP) : un levier structurant de durabilité financière multi-niveaux**

Le Système d'Alerte Précoce (SAP) constitue un levier stratégique de prévention des inondations dans le delta de l'Ouémé. Sa durabilité repose sur la mise en place d'un mécanisme de financement intégré, garantissant dans le temps la maintenance des équipements, la production des données et la diffusion des alertes.
En 2025, une évaluation technique et budgétaire conjointe a été conduite avec les institutions clés du SAP intégré (INE, DGEau, ABPC, Météo-Bénin, l'ANCB). Ce processus participatif a permis de définir et de valider un modèle financier partagé, fondé sur une répartition claire des responsabilités entre les niveaux national et local.

Cette dynamique s'est traduite par des engagements budgétaires concrets pour 2026. Par exemple, l'ABPC a intégré dans son budget 8 % du financement requis pour le nouveau système du SAP, soit un montant de **24 427 280 FCFA**. En parallèle, avec l'appui-conseil de l'ABPC, les 14 communes du périmètre DURAGIRE ont intégré le volet SAP dans leurs Plans Communaux de Contingence, renforçant l'ancrage local du dispositif.
Ces avancées marquent une transition progressive du SAP vers un bien public institutionnalisé, financé de manière concertée et durable, et pleinement intégré aux politiques publiques de gestion des risques et d'adaptation au changement climatique.

3.4.2 Durabilité institutionnelle

Le programme DURAGIRE a poursuivi ses efforts pour ancrer durablement la GIRE dans les politiques publiques. Au cours de l'année 2025, le programme DURAGIRE a activement œuvré à renforcer les fondations institutionnelles de la GIRE. Cette dynamique a été soutenue par la mise en œuvre du Plan Opérationnel de Durabilité Financière et Institutionnelle, qui structure les interventions autour de plusieurs leviers clés : la formalisation des Comités Locaux de l'Eau (CLE), le renforcement des Directions Départementales de l'Eau et des Mines (DDEEM), et la consolidation du cadre réglementaire de la GIRE.

Malgré l'absence persistante de décret de reconnaissance officielle des CLE, des avancées ont été enregistrées avec l'installation progressive des comités dans les sous-bassins prioritaires et l'élaboration d'un document d'orientation stratégique pour l'opérationnalisation des organes de bassin. Le plaidoyer en faveur de l'opérationnalisation de l'ANBBH se poursuit, tandis que des efforts sont en cours pour la formalisation des protocoles de collaboration entre communes, CLE et coopératives. L'implication des institutions nationales (DGEau, INE, ABPC, Météo-Bénin) dans la gouvernance du SAP intégré et dans la SLAAC illustre cette orientation. L'élaboration du manuel de procédures de la SLAAC et la structuration du Comité d'Appui à la Gestion (CAG) renforcent le pilotage local. Le plaidoyer auprès des ministères sectoriels et l'appui à l'intégration des actions GIRE dans les Plans de Développement Communaux (PDC) témoignent également d'une volonté d'institutionnalisation à l'échelle locale.

La formation sur l'utilisation des notebooks des modèles Hec-RAS et Hec-HMS ; la présentation du fonctionnement du SAP ainsi que la présentation des fonctionnalités de l'application a permis aux acteurs institutionnels impliqués dans la production et la diffusion des alertes et au PL RRC ACC de mieux comprendre leur rôle et responsabilité. Par ailleurs le test du système SAP a été fait à la fois par les acteurs au niveau national mais également par les acteurs au niveau local. Ils ont eu l'occasion de travailler en synergie pour réduire les risques et catastrophes liés aux inondations dans la BMVO. Leurs commentaires au cours du test a permis d'améliorer le système. Pour favoriser l'ancrage institutionnel, les formations ont été déroulées par l'équipe de l'INE. Les membres de la CIPA ont tous été associés à la production du bulletin à diffuser pour le test.

3.4.3 Durabilité environnementale

Le volet environnemental a été renforcé à travers des actions communautaires axées sur la préservation des zones humides et la lutte contre l'érosion. Des activités de curage des canaux ont été mises en œuvre. Les études d'impact environnemental des

investissements GIRE ont permis de cibler les zones sensibles et de proposer des solutions fondées sur la nature. La prise en compte des écosystèmes et des zones humides est au cœur des actions, avec des initiatives pilotes dans la VERE (Valorisation Économique des Ressources en Eau). L'intégration du changement climatique dans les Plans Communaux d'Adaptation (PC-ACC) et la stratégie SLAAC soutient la préservation de l'environnement et la résilience climatique. La synthèse des activités par axes stratégiques est présentée comme suit :

Études diagnostics et plans de contingence

- Réalisation de diagnostics et état des lieux des risques liés à l'eau ainsi que des défis affectant la durabilité des infrastructures et des acquis (notamment étude de vulnérabilité et délimitation des villages) dans les communes bénéficiaires.
- Actualisation ou élaboration de plans de contingence communaux, via un diagnostic participatif et la formulation des Plans Communaux de Contingence (PCC) pour les 14 communes partenaires du programme DURAGIRE.

Gouvernance locale, transparence, participation citoyenne et reddition de comptes

- Organisation de séances publiques et dialogues entre autorités locales et populations sur les usages de l'eau, les défis rencontrés et les mesures de gestion à adopter.
- Implication active des communes, en tant que cadres de planification locale, dans la gouvernance de l'eau.
- Mise en place ou renforcement des comités locaux de l'eau et des organes communaux de gouvernance autour des principes de la GIRE
- Mise en œuvre d'un processus de benchmarking communal, invitant les communes à partager leurs bonnes pratiques en matière de GIRE.

Renforcement des capacités et sensibilisation

- Organisation de formations et ateliers à destination des acteurs locaux, incluant élus municipaux, représentants communaux, médias et radios, pour mieux comprendre et vulgariser les concepts de la GIRE, notamment par la traduction en langues nationales.
- Sensibilisation des populations aux bonnes pratiques pour une gestion optimisée de l'eau et à la prévention des risques liés aux inondations.

Infrastructures et aménagements physiques

- Construction et réfection de caniveaux, ainsi que des aménagements des berges visant à faciliter l'évacuation des eaux et à limiter les inondations.
- Réalisation d'aménagements spécifiques pour stabiliser les sols et protéger les berges contre l'érosion.

Prévention des risques liés à l'eau

- Renforcement des systèmes d'alerte précoce communautaire contre les inondations, déjà initiés dans le cadre du programme OmiDelta et consolidés via DURAGIRE.

- Intégration de la planification locale dans la gestion des catastrophes et urgences liées aux inondations.

Plan Communal d'Adaptation au Changement Climatique (PC-ACC)

- Élaboration d'un outil de planification spécifique à chaque commune, fondé sur un diagnostic des vulnérabilités climatiques locales.
- Priorisation d'actions concrètes d'adaptation aux changements climatiques, incluant aménagements, pratiques agricoles, protection des zones humides et gestion durable de l'eau.

Stratégie SLAAC (Sécurité Alimentaire, Nutrition et Changement Climatique)

- Mise en place d'une stratégie intégrée visant à renforcer la résilience et la durabilité des systèmes alimentaires, tout en les adaptant aux conditions climatiques locales.

3.4.4 Durabilité Technique

Afin de garantir la durabilité technique des actions GIRE, plusieurs études de faisabilité ont été réalisées sur la base des critères FIETS. Ces analyses ont permis de sélectionner des actions pertinentes, de définir les matériaux appropriés ainsi que les dimensionnements techniques des ouvrages.

Dans le cadre du Système d'Alerte Précoce (SAP), des avancées notables ont été enregistrées, avec la formation prévue des acteurs pour renforcer leurs compétences dans l'utilisation des nouveaux outils de suivi et de diffusion. Les plateformes locales RRC-ACC, déjà opérationnelles, ont été équipées de moyens techniques (mégaphones, gilets de sauvetage, kits de sensibilisation) afin d'assurer leur efficacité.

La Valorisation Économique des Ressources en Eau (VERE) a démarré par des diagnostics techniques préliminaires, identifiant des sites stratégiques pour l'écotourisme, la pisciculture et l'agriculture irriguée. Une phase pilote en cours concrétisera ces orientations par des projets communautaires à forte valeur ajoutée.

Concernant les mares, étangs et retenues d'eau, le programme DURAGIRE (14 communes de la BMVO) prévoit des travaux de création, réhabilitation ou surcreusement manuel (HIMO). Les prescriptions techniques incluent le respect des dimensions, des profils rectangulaires arrondis aux angles, des talus 2/3, ainsi que des aménagements de sécurité (digues, clôtures, balises, rampes d'accès, abreuvoirs). Les mesures antiérosives (plantation de vétivers et essences locales) et la remise en état naturel des sites renforceront la durabilité des ouvrages.

Parallèlement, la construction et réhabilitation de passerelles et dalots permettront d'améliorer la mobilité en toutes saisons et l'accès aux services essentiels. Les ouvrages, répartis en deux lots, incluent la réalisation de dalots en béton armé et d'une passerelle de 15 m à Gbadji. Les travaux prévoient le reprofilage des fossés, le drainage, l'embellissement des abords, la gestion des déchets et la stabilisation environnementale. Des formations à l'entretien périodique seront également organisées pour assurer la longévité des infrastructures.

Ainsi, la durabilité technique repose sur :

- La rigueur des études préalables,

- L'utilisation de matériaux et normes adaptés,
- L'intégration de dispositifs de sécurité et de protection environnementale,
- Le renforcement des capacités locales pour l'exploitation et l'entretien des ouvrages.

Ces actions coordonnées visent à assurer des infrastructures résilientes, adaptées aux réalités locales et durables dans le temps.

3.4.5 Durabilité Sociale

L'intégration de l'Égalité de Genre et de l'Inclusion Sociale (EGIS) a été une priorité dans la mise en œuvre des activités. Des focus groups spécifiques ont été conduits auprès des femmes, des jeunes et des personnes en situation de handicap (PSH) dans le cadre des études sur les activités génératrices de revenus (AGR). Le manuel de la SLAAC comprend des critères EGIS obligatoires dans la sélection des projets. Les processus de mise en place des Comités locaux de l'eau (CLE) et des Comités de gestion des actions GIRE (CGA GIRE) et des PL RRC ACC ont été conduits suivant une approche participative. Une forte mobilisation sociale a été faite en vue de désignation des divers délégués des familles d'acteurs, renforçant ainsi la légitimité et la durabilité sociale de ces organes. Par ailleurs, la mise en place de mécanismes de redevabilité communautaire, incluant un mécanisme de gestion des plaintes (MGP), est en cours d'opérationnalisation. Une attention particulière est portée à la sensibilité aux conflits à travers une cartographie des tensions et des dispositifs de médiation communautaire.

3.4.6 Difficultés rencontrées et solutions apportées

Plusieurs contraintes ont été identifiées. En ce qui concerne le SAP, la mobilisation initiale des acteurs politiques s'est révélée limitée. Un atelier stratégique de haut niveau a été organisé pour relancer l'engagement des directions générales concernées. Enfin, la VERE présente encore des incertitudes en matière de viabilité économique. En réponse, des études diagnostics plus approfondies ont été réalisées par les potentiels partenaires et des sites pilotes ont été retenus pour une phase expérimentale.

3.4.7 Leçons apprises

L'expérience de cette année confirme que la durabilité financière des actions GIRE repose sur un double ancrage : institutionnel et financière. Elle ne saurait être atteinte sans une inscription dans les mécanismes budgétaires nationaux existants, tels que le FADeC (FIC) ou le FONCAT. Le dialogue entre les acteurs techniques du SAP (DGEau, INE, ABPC, Météo) et les décideurs politiques est apparu comme une condition essentielle pour faire évoluer les cadres de financement. Par ailleurs, la valorisation économique des services écosystémiques liés à l'eau s'avère possible, mais requiert un accompagnement renforcé, en particulier auprès des acteurs communautaires souvent peu outillés sur les volets techniques, entrepreneuriaux et de gestion collective.

3.4.8 Perspectives

L'année 2026 s'annonce déterminante pour consolider les acquis. Il est prévu le test du SAP intégré, un atelier de validation du modèle financier du SAP intégré, la sensibilisation sur le SAP-C, de plaider à l'opérationnalisation des financements GIRE au FADeC Climat, et de lancer les projets pilotes VERE dans les zones identifiées avec ECO-Bénin et CREDI ONG. Le programme soutiendra également les collectivités dans l'intégration des actions

GIRE dans les Plans de Développement Communal (PDC) révisés. En parallèle, des formations ciblées seront dispensées aux Comités de Gestion, CLE pour les renforcer en matière de mobilisation de ressources. Pour la SLAAC, le second semestre sera dédié à la mise en œuvre opérationnelle du mécanisme. La SLAAC s'affirme comme une opportunité structurante pour démontrer la capacité des territoires à concevoir et à gérer des solutions locales d'adaptation durables.

4 Suivi-évaluation, apprentissage et communication

4.1 Suivi & Evaluation et apprentissage

4.1.1 Renforcement du système de suivi-évaluation et apprentissage

Au cours de l'année 2025, le système de Suivi-Évaluation et Apprentissage (S&EA) du programme DURAGIRE a fait l'objet d'importants ajustements visant à améliorer sa performance et son appropriation par l'équipe projet. Un diagnostic participatif a permis d'identifier les principaux points d'amélioration et de coconstruire une feuille de route de renforcement.

Plusieurs outils ont été révisés, notamment la matrice 5W, les canevas de rapports semi-annuels, annuels et de planification, ainsi que le Template des Termes de Référence. De nouveaux instruments, tels que le cadre d'apprentissage et les Feuilles de Référence des Indicateurs de Performance (FRIP), ont été introduits afin de renforcer le suivi des indicateurs et la capitalisation des connaissances. Par ailleurs, la révision du manuel de S&EA a été initiée et une version actualisée de la théorie de changement a été élaborée pour intégrer les enseignements issus des deux premières années de mise en œuvre.

L'équipe S&EA a été consolidée, ce qui favorise une meilleure coordination interne et une mise en œuvre plus cohérente du dispositif. Les capacités de l'équipe projet ont été renforcées afin d'assurer une appropriation effective du système à tous les niveaux.

4.1.2 Mise en œuvre des activités de suivi-évaluation et apprentissage

Les activités menées en 2025 se sont articulées autour de trois axes principaux : la collecte et la gestion des données, le reporting et la planification, ainsi que la capitalisation, le partage de connaissances et l'apprentissage.

Collecte, assurance qualité et gestion des données

Le programme a renforcé son dispositif de collecte à travers la centralisation du serveur Kobo Toolbox, ce qui garantit une meilleure traçabilité des informations. Plusieurs outils digitaux ont été développés pour le suivi des résultats à court terme, des actions GIRE, des formations (pré/post tests), des emplois créés, la remontée des plaintes et les supervisions.

Les données de routine ont été collectés en même temps que la documentation des activités via la matrice 5W et un processus d'assurance qualité a été mis en œuvre afin d'assurer l'exactitude et la fiabilité des informations. Ces données ont permis de calculer les indicateurs de résultats à court terme du programme tout au long de l'année 2025.

Par ailleurs, pour le calcul des indicateurs d'effets, des ateliers d'évaluation ont été organisés sur la gouvernance GIRE (Trajectoire 1) et le Système d'alerte précoce

(Trajectoire 4) et l'évaluation à mi-parcours du projet est entrée dans sa phase active avec la réalisation effective de la collecte des données sur le terrain.

En outre, un appui a été apporté au suivi de la phase test du SAP notamment le développement du cadre de suivi, l'élaboration des outils de collecte et l'appui à la mission de supervision et la revue de la phase test. Des accompagnements ponctuels à la collecte de diverses données (gestion des conflits communautaires, activités génératrices de revenus) ont été fournies à l'équipe projet en vue d'améliorer la qualité des informations recueillies. Des visites de supervision et des revues documentaires (TdR, rapports) ont permis d'améliorer la qualité des activités et d'identifier les ajustements nécessaires.

Reporting et planification

Le rapport annuel 2024 a été soumis au COPIL et à l'Ambassade du Royaume des Pays-Bas, puis finalisé et publié sur la plateforme IATI après intégration des commentaires. Un rapport semestriel non contractuel a également été produit et partagé. Les données des indicateurs ont été régulièrement mises à jour sur IATI conformément aux exigences de transparence et de traçabilité de l'ambassade. Le rapport de planification 2026 a été présenté et validé par le COPIL avant transmission à l'Ambassade.

Revues, capitalisation, partage des connaissances et apprentissage

Un cadre d'apprentissage a été élaboré afin de clarifier les priorités de capitalisation et guider les activités d'apprentissage pour l'année 2025. Trois revues techniques (deux trimestrielles et une semi-annuelle) ont permis d'analyser les progrès, tirer les leçons et orienter la planification 2026.

Deux ateliers spécifiques de capitalisation ont été organisés, conduisant à la production de onze (11) produits de capitalisation (dix fiches et un guide), dont deux[5] sont déjà diffusés. Un appui technique a également été apporté à la tenue de la deuxième et de la troisième session du COPIL, ayant permis de valider les rapports d'activités, fournir les orientations stratégiques et renforcer la coordination entre les parties prenantes.

La participation de la cheffe de projet au Congrès de l'IWA à Bangkok (8–12 décembre), suivie de la réunion annuelle des Water Sector Leaders de la SNV, a constitué un moment clé de partage des connaissances, en permettant de présenter l'innovation du SAP intégré à une audience internationale. Les discussions qui ont suivi ont mis en lumière l'enjeu global de transmission efficace des messages d'alerte aux communautés et de leur adaptation au contexte local. De plus, la rencontre des Water Sector Lead de la SNV a permis de confronter les expériences en GIRE entre pays et d'engager la refonte du cadre GIRE de la SNV.

Le projet a en outre soumis un abstract sur le SAP en prélude à la conférence IWA World Water Congress & Exhibition, prévue pour octobre 2026, en association avec l'INE et Haskoning. L'acceptation de ce papier offrirait une opportunité de partage de connaissances au programme en 2026.

4.1.3 Difficultés rencontrées

Les principales difficultés ont concerné la maîtrise inégale des outils de renseignement des indicateurs. Un accompagnement rapproché et des rappels méthodologiques ont été mis en place pour y répondre.

[5] *Fiche 1 : Vers un système d'alerte précoce intégré : le cas de DURAGIRE*
Fiche 2 : Organes de bassin et GIRE au Bénin: Synthèse des opinions de certains acteurs.

4.1.4 Perspectives

Les prochaines étapes portent sur la validation du plan de S&EA et de la théorie de changement révisée, le traitement et l'analyse des données de l'évaluation à mi-parcours, ainsi que l'élaboration du rapport annuel 2025. La diffusion des fiches de capitalisation et l'organisation de panels thématiques, l'organisation des revues annuelles, de visites d'échanges et la participation à des événements d'apprentissage sont également prévues en même temps que l'évaluation & la capitalisation finale ainsi que l'appui au processus de clôture du programme.

4.2 Communication

4.2.1 Renforcement du système de communication

Au cours de l'année écoulée, le système de communication du projet DURAGIRE a connu des avancées significatives, tant sur le plan stratégique qu'opérationnel. Ces progrès s'inscrivent dans une dynamique de structuration durable, de renforcement de la visibilité du projet et de meilleure appropriation des messages par l'ensemble des parties prenantes.

Un plan de communication stratégique et opérationnel a été élaboré de manière participative et finalisé au cours de l'année. Ce document de référence permet désormais de cadrer, planifier et harmoniser les actions de communication du projet, en cohérence avec ses objectifs, ses cibles et ses messages clés.

Dans le prolongement de ce plan, une refonte de l'identité visuelle du projet DURAGIRE a été engagée et mise en œuvre. Un nouveau logo, ainsi que des supports de visibilité plus adaptés (kakémonos, affiches, bâches), ont été conçus, validés et déployés. Cette nouvelle identité visuelle répond à la volonté d'assurer une visibilité claire, cohérente et alignée, aussi bien auprès des bailleurs que des partenaires institutionnels et des différentes cibles du projet.

Les règles de visibilité institutionnelle ont également été clarifiées et appliquées de manière systématique. Les logos du Gouvernement et du bailleur sont positionnés en première instance, suivis du logo du projet DURAGIRE. Les logos des membres du consortium (SNV, VNGI et ANCB) apparaissent ensuite, conformément aux exigences de visibilité et de reconnaissance institutionnelle.

La présence digitale du projet a été renforcée de manière continue tout au long de l'année. Les pages Twitter, Facebook, LinkedIn et YouTube de la SNV, de VNGI et de l'ANCB ont été régulièrement animées afin de valoriser les activités du projet.

Près d'une cinquantaine de publications ont ainsi été réalisées sur ces différentes plateformes, contribuant à mettre en lumière les actions et les résultats du projet et à renforcer sa visibilité. Par ailleurs, la production de contenus audiovisuels, notamment des vidéos de terrain et des témoignages, a été développée afin d'accroître l'attractivité des publications et de faciliter la compréhension des enjeux liés à la GIRE et au SAP.

Afin de garantir une communication concertée, cohérente et partagée, un groupe de travail communication a été mis en place et fonctionne de manière régulière. Il réunit les points focaux communication des trois partenaires du projet (SNV, VNGI et ANCB), la cheffe de projet ainsi que le conseiller en coordination et planification. Ce cadre de

concertation assure la co-construction des messages, la validation conjointe des contenus et la coordination de leur diffusion.

Dans une logique d'amélioration du flux et de la qualité des productions, du matériel de communication audiovisuelle a été acquis. Par ailleurs, le recrutement d'une stagiaire spécialisée en photographie et vidéo a été réalisé toujours dans l'optique d'assurer une couverture permanente de toutes les missions terrains et actions réalisées.

En complément de ces dispositifs, un groupe WhatsApp composé de l'Equipe projet a été mis en place et est utilisé quotidiennement. Ce canal facilite la circulation rapide de l'information, la coordination interne, le partage de visuels et de contenus, ainsi que le suivi opérationnel des actions de communication entre les membres du consortium.

Enfin, un groupe "DURAGIRE Network" a été créé dans l'optique de rassembler les acteurs du secteur de la GIRE. Cet espace d'échanges vise à favoriser le partage d'expériences, la discussion autour des avancées, des interrogations, des défis rencontrés et des innovations développées dans le domaine de la gestion intégrée des ressources en eau.

L'ensemble de ces actions témoigne d'une volonté affirmée d'instaurer une communication structurée, efficace, inclusive et participative, au service de la visibilité, de la compréhension et de l'appropriation des objectifs et des résultats du projet DURAGIRE.

4.2.2 Mise en œuvre des activités de communication

Au cours de l'année, plusieurs actions ont été menées pour renforcer la visibilité du projet, partager ses résultats et valoriser les dynamiques locales.

En matière de communication digitale et médiatique, une cinquantaine de publications ont été diffusées sur LinkedIn, Facebook, YouTube et Twitter, aussi bien via les canaux officiels des membres du consortium, à savoir SNV, VNGI et ANCB.

Parallèlement, la presse a été mobilisée lors de plusieurs événements phares du projet DURAGIRE, notamment :

- La cérémonie officielle de lancement du projet, largement relayée par les médias nationaux.
- Le lancement officiel des CLE : relayé par les Médias (Télé, Presse, Radio) avec des interviews accordées à la cheffe projet ainsi qu'au directeur de la VNGI.

De plus, à l'occasion de la Journée mondiale de l'eau 2025, le projet DURAGIRE a mené une campagne de communication spécifique comprenant :

- La diffusion de vidéos et infographies mettant en avant les enjeux locaux de la GIRE et l'importance de la résilience face aux inondations.
- L'organisation d'un panel de discussion réunissant les parties prenantes (communes, ANCB, acteurs locaux), couvert par la presse nationale et relayé sur les réseaux sociaux.
- La publication d'articles et de posts sur les réseaux sociaux de la SNV, de la VNGI et de l'ANCB.

4.2.3 Difficultés rencontrées et solutions apportées

Difficultés rencontrées	Solutions apportées
Retards dans la production de certains supports visuels en raison de l'absence de prestataire graphique attitré.	Recrutement d'un prestataire graphique pour réaliser les supports visuels, les éléments de visibilités et les goodies nécessaire à la visibilité du projet.
Défis de validation et de coordination entre partenaires pour certains contenus sensibles.	Mise en place d'un groupe WhatsApp dédié à la communication pour fluidifier les échanges.
Visibilité encore limitée auprès des médias nationaux.	Recrutement de Merkato, agence spécialisée dans les médias pour couvrir les évènements importants
Incapacité à couvrir plusieurs missions terrain au même moment - Nécessité de réduire les couts dû aux prestations d'un photo / vidéaste	Recrutement d'une stagiaire Photo / Vidéaste pour la couverture des missions terrain et l'appui à la création de contenu. Acquisition de matériels photo/vidéo de qualité pour un meilleur rendu des photos et des vidéos réalisées sur le terrain.

5 Gestion de projet et collaboration

5.1 Comité de pilotage

La deuxième session du Comité de Pilotage du programme DURAGIRE s'est tenue le 29 avril 2025 à Bohicon, précédée d'une mission de terrain les 28 et 29 avril dans les communes de Sô-Ava et de Zogbodomey, où les membres du COPIL ont pu observer les actions GIRE mises en œuvre sous OmiDelta et échanger avec les acteurs communaux. La session, à laquelle ont participé 14 des 16 membres du comité, a permis de débriefer les visites, de faire le point sur la mise en œuvre des recommandations précédentes (80 % d'exécution), de valider le rapport annuel 2024 et de formuler de nouvelles recommandations. Les discussions ont souligné la qualité du travail réalisé, tout en appelant à renforcer la communication sur les résultats, sécuriser certaines infrastructures, accélérer les actions, et renforcer l'appropriation communale, notamment à Sô-Ava. Le rapport annuel présenté a été validé par acclamation.

La troisième session de Comité de Pilotage s'est tenue 20 novembre 2025 à Porto-Novo, précédée d'une phase terrain le 19 novembre 2025 qui a consisté à visiter les curages de canaux réalisés par DURAGIRE dans les communes de Dangbo et d'Adjohoun. La session, à laquelle ont participé 14 des 16 membres du comité, a permis de débriefer les visites, de faire le point sur la mise en œuvre des recommandations précédentes (2 réalisées et 3 en cours), de valider le plan de travail 2026 et de formuler de nouvelles recommandations. Les discussions ont souligné l'impact significatif des actions GIRE et le fort engagement communautaire, tout en appelant à présenter l'approche de durabilité financière lors du prochain COPIL, partager les rapports d'audit, préparer une feuille de route de plaidoyer, et connecter le SAP intégré au Data Center national.

On peut souligner que la tenue des comités de pilotage précédées de visite terrain est une pratique qui favorise l'appropriation et l'accompagnement du projet par toutes les parties prenantes au niveau national, et un meilleur portage par le ministère.

5.2 Gestion de projet

Au cours de l'année 2025, les principales activités de gestion de projet ont été les suivantes :

- 3 réunions de suivi et perspectives avec l'ambassade (février, juin et octobre)
- 4 réunions de coordination ont été tenues pour suivre l'état d'avancement du projet et le taux d'exécution financière, donner des orientations stratégiques à l'équipe de projet et faire le suivi de la collaboration entre les membres du consortium.
- Tenue régulière des réunions de planification de l'équipe projet
- Suivi des contrats de partenariats
- Rédaction du rapport annuel et du rapport financier 2024
- Réalisation de l'audit 2024
- Evaluation annuelle de performance de l'équipe projet
- Recrutement et induction d'un conseiller Planification, Suivi-Evaluation et Apprentissage et d'une assistante Communication
- Organisation de 2 ateliers de renforcement de capacité de l'équipe : Genre et Inclusion sociale, et médiation des conflits

5.3 Synergie avec d'autres acteurs

La dynamique de coordination des actions avec les projets GIRE initiée en 2024 s'est poursuivie en 2025 :

AGIR-Eau :

Une réunion de coordination entre les 2 projets a eu lieu en début d'année et a permis de mettre à jour la feuille de route de la collaboration et d'identifier les thématiques pour le partage d'expérience. Au cours du premier semestre, les actions de synergie suivantes ont été mises en œuvre :

- Financement durable du SAP : AGIR-Eau a été sollicité pour fournir des données complémentaires sur les coûts d'entretien des stations hydrométriques.

- Appui à la DGEau sur le développement du cadre réglementaire lié aux organes de bassins : DURAGIRE et AGIR-Eau cofinancent les activités de vulgarisation des textes réglementaires (répartition géographique) et d'élaboration d'un document d'orientation sur l'opérationnalisation des organes de bassin (DURAGIRE prend en charge la consultance et AGIR-Eau les ateliers)

- Réalisation d'une station hydrométrique sur la rivière So : AGIR-Eau ayant réalisé plusieurs stations en 2024, a partagé l'étude nationale d'implantation des stations et les cahiers de charge pour exploitation par DURAGIRE et standardisation des design/équipements des stations hydrométriques.

Join For Water :

Deux réunions de coordination entre les 2 projets ont eu lieu cette année et ont permis de mettre à jour et suivre la feuille de route.

On peut ainsi noter les synergies suivantes :

- Partage d'informations sur les canaux curés par JoinForWater et les actions GIRE prévues sous DURAGIRE

- Coordination pour porter le plaidoyer relatif aux différents Fadec au niveau national. JoinForWater a pris la main sur le plaidoyer relatif à La considération des voies navigables comme des pistes rurales en milieux humides et DURAGIRE a pris la main sur le plaidoyer pour l'intégration des actions GIRE dans les actions éligibles au Fadec Climat.

- Partage de document méthodologique relatif à l'élaboration des plans de gestion des CLE pour harmonisation de l'approche.

Croix-Rouge :

En 2025, les échanges entre la CRB et le projet DURAGIRE ont abouti à la signature d'un mémorandum d'entente portant, d'une part, sur la réhabilitation par DURAGIRE des balises installées par la CRB et leur intégration au système d'alerte précoce (SAP) intégré, et d'autre part, sur l'intégration des membres des plateformes locales RRC-ACC au réseau de la Croix-Rouge, afin d'assurer la pérennité de leur formation, notamment en matière de premiers secours.

SDLG :

Il faut noter que la coordination avec SDLG est facilitée par la présence de VNGI dans le consortium et la mutualisation des facilitateurs d'opérations dans la zone d'intervention de SDLG. La dynamique lancée en 2024 a été poursuivie à travers une forte participation des 2 projets dans leurs activités respectives. Le travail conjoint lors de l'élaboration des TDR des activités et le partage de rapports d'études a constitué le point fort de la synergie.

Les actions de synergie avec SDLG ont porté essentiellement sur :

- La conduite conjointe de la priorisation des actions GIRE à réaliser, tenant compte des disponibilités financières de chaque projet et de la logique GIRE des besoins manifestés par les communautés ;
- Le partage mutuel de la liste des actions GIRE à réaliser par les deux projets sur la zone qu'ils ont en partage ;
- La collaboration renforcée dans les activités de développement des CLE, selon les enjeux de chaque projet et les enjeux stratégiques pour les deux à la fois.
- Les activités relatives au SAP-C mises en œuvre par SDLG dans leur zone et complétée par DURAGIRE pour les activités suivantes : balises et panneaux de lecture supplémentaires, formations et équipement des plateformes locales sur le SAP intégré, opérationnalisation du financement durable du SAP ; production des cartes de risques et de la boite à images ;
- L'organisation conjointe des réunions techniques et de validation des livrables des prestataires sur les deux projets.
- Le soutien mutuel dans les réflexions stratégiques dans la mise en œuvre des deux projets.

Cette dynamique va se poursuivre en 2026, année de consolidation des résultats et de renforcement de leur appropriation par les communautés.

Experts Solidaires

Le consortium a tenu plusieurs rencontres avec Expert Solidaire pour partager des expériences. Dans ce cadre, l'équipe DURAGIRE a également effectué une visite des

activités du projet à Glazoué, afin d'échanger sur les approches d'implication des communautés dans les techniques d'aménagement des berges.

RB-PMJE

Le Réseau Béninois du Parlement Mondial des Jeunes pour l'Eau a contribué à l'organisation et l'animation de plusieurs ateliers. Dans ce cadre, deux (02) jeunes, dont deux (02) femmes ont participé et ont animé avec l'équipe projet les formations aux CLE sur la médiation, la négociation, le leadership, l'inclusion sociale. Dans le processus du coaching individuel des personnes vulnérables membres des CLE. Le RB-PMJE a été aussi impliqué dans le processus d'élaboration des PLGE. Il s'agit pour DURAGIRE, d'un transfert de compétences à la jeunesse et sa responsabilisation dans ces différents modules.

5.4 Gestion financière

Le niveau d'exécution financière du programme par rapport à l'année 2025 s'élève à 75%. Il s'établi par trajectoire comme suit : Trajectoire 1 : 92%, trajectoire 2 : 115%, trajectoire 3 : 63%, trajectoire 4 : 82%.

On note que les coûts de personnels, les coûts de voyages liés aux activités et les frais de bureau sont en sous-consommation. Ceci est principalement dû à une surestimation du budget ; le reliquat a été affecté aux activités dans le PTAB 2026.

L'analyse des taux d'exécution par trajectoire est présentée ci-dessous.

Trajectoire 1 : Le taux de la trajectoire 1 s'explique par une bonne exécution physique des activités en 2025. Deux activités en cependant été reportées en 2026, il s'agît d'une formation à l'endroit des DDEEM pour cause d'indisponibilité en fin d'année, et d'une formation des CLE dispensée par le PNE, qui a été éprouvé en fin d'année également.

Trajectoire 2 : Le taux supérieur à 100% s'explique par :

- Le coût de l'actualisation des plans de contingence communaux, plus coûteux que prévu. La surconsommation sur cette ligne est équilibrée avec les sous-consommations observées sur d'autres activités, sur les frais de voyage, bureaux et équipements de l'ANCB.
- Le recrutement d'experts nationaux lié au renforcement des communes sur la GIRE, les démarches d'élaboration et de mise en œuvre des actions GIRE, et l'organisation des travaux d'entretien explique également le dépassement. Ces experts nationaux supplémentaires ont été mobilisés pour appuyer l'équipe de mise en œuvre du projet au vu du plan de travail annuel très chargé en 2025. Il faut noter que ceci n'aura pas d'impact sur le budget total du projet sur la trajectoire 2.

Trajectoire 3 : Le faible taux d'exécution financière de la trajectoire 3 s'explique par les retards dans l'exécution physique, notamment la réalisation des actions GIRE. Il sera rattrapé en début 2026 étant donné que les actions sont en cours en fin d'année.

Trajectoire 4 : Le taux d'exécution de la trajectoire 4 est en lien avec le taux d'exécution physique. Il était initialement prévu que l'hébergement du SAP sur le serveur se fasse en 2025, mais la finalisation de l'ensemble du système est un préalable à sa migration. Il faut également noter un retard dans la production des supports de sensibilisation qui retarde la mise en œuvre des activités de sensibilisation.

Tableau 3 : Taux d'exécution financière des activités par rapport à l'année 2025

NOM DE L'ORGANISATION	**SNV Netherlands Development Organisation**
NOM DU PROJET	**DURAGIRE**
PERIODE DU BUDGET	**1 Janvier 2025 - 31 Décembre 2025**

Résumé du budget

No	Catégories budgétaires	TOTAL BUDGET	ACTUAL SPENDING 2024	BUDGET YEAR 2025	ACTUAL SPENDING 2025	% 2025	ACTUAL SPENDING 2024+2025	% TOTAL
I	**COÛTS DIRECTS DE PERSONNEL**	**2 631 557**	**701 731**	**984 866**	**900 133**	***91%***	**1 601 864**	***61%***
II	**COÛTS DIRECTS - DÉPENSES DU PROGRAMME**	**6 641 358**	**1 122 553**	**3 526 931**	**2 498 941**	***71%***	**3 621 494**	***55%***
II.1	**COÛT GÉNÉRAL DES ACTIVITÉS**	**5 930 358**	**850 785**	**3 111 387**	**2 322 782**	***75%***	**3 173 567**	***54%***
	TRAJECTOIRE 1	410 717	19 047	215 164	198 596	*92%*	217 642	*53%*
	TRAJECTOIRE 2	693 063	116 914	352 565	406 006	*115%*	522 920	*75%*
	TRAJECTOIRE 3	2 547 981	58 853	1 663 945	1 051 836	*63%*	1 110 689	*44%*
	TRAJECTOIRE 4	1 815 534	568 709	732 011	600 365	*82%*	1 169 074	*64%*
	CAPITALISATION ET COMMUNICATION	412 102	64 098	122 702	63 380	*52%*	127 478	*31%*
	AUDIT	50 962	23 165	25 000	2 599	*10%*	25 764	*51%*
II.2	**VOYAGES LIÉS AUX ACTIVITÉS**	**359 322**	**115 715**	**306 561**	**86 272**	***28%***	**201 987**	***56%***
II.3	**FRAIS DE BUREAU LIÉS AU PROJET**	**244 787**	**65 012**	**98 447**	**79 064**	***80%***	**144 075**	***59%***
II.4	**ÉQUIPEMENT ET FOURNITURES LIÉS AUX ACTIVITES**	**106 890**	**91 041**	**10 537**	**10 824**	***103%***	**101 864**	***95%***
							0	
A	**Sous-total I et II**	**9 272 915**	**1 824 284**	**4 511 797**	**3 399 074**	***75%***	**5 223 358**	***56%***
III	COÛTS DE MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME	647 694	124 623	318 709	238 550	*75%*	363 173	*56%*
B	**Sous-total direct + coûts de mise en œuvre**	**9 920 608**	**1 948 907**	**4 830 507**	**3 637 624**	***75%***	**5 586 531**	***56%***
IV	COÛTS INDIRECTS GLOBAUX	1 079 392	190 419	554 449	399 476	*72%*	589 895	*55%*
C	**COÛT TOTAL DU PROJET**	**11 000 000**	**2 139 326**	**5 384 955**	**4 037 100**	***75%***	**6 176 426**	***56%***

6 Enseignements tirés de la mise en œuvre

6.1 Innovations et bonnes pratiques

6.1.1 Test des innovations

Innovations et bonnes pratiques testées

Au cours de l'année 2025, cinq (5) innovations et bonnes pratiques ont été testées,4 à savoir :

i) **Le SAP intégré** dans son ensemble *(le modèle de prévisions, les balises et l'approche communautaire de leur mise en place, l'application mobile, la synergie entre les acteurs …)*
ii) « **le jeu de la corde** » comme outil de sensibilisation des communautés aux principes de la GIRE ;
iii) **le document d'orientation des CLE** en réponse aux nouvelles orientations gouvernementales
iv) **le modèle financier du SAP** en réponse au besoin de durabilité du SAP Intégré
v) **l'approche d'externalisation (« faire-faire »)** de certaines activités du projet (mise en place des CLE, Etudes de faisabilité, Etudes APS/APD, mise en œuvre des actions GIRE, etc.)

Innovations et bonnes pratiques éprouvées avec succès

Quatre (4) innovations et bonnes pratiques ont été éprouvées avec succès. Il s'agit de : i) « le jeu de la corde »; ii) le document d'orientation des CLE; iii) le modèle financier du SAP; et iv) l'approche d'externalisation (« faire-faire »).

Le jeu de la corde et le modèle financier du SAP sont en cours de documentation sous forme de fiche de capitalisation et feront l'objet d'une large diffusion à travers les canaux DURAGIRE.

Le document d'orientation des CLE quant à lui est porté par la DGEau et validé par les acteurs au niveau national. Il s'impose donc désormais comme un guide à l'intention des acteurs de la GIRE pour l'opérationnalisation des organes de bassin dont les CLE. Il sera disséminé à grande échelle.

L'approche d'externalisation (« faire-faire ») sera capitalisée sous forme de recommandation dans le cadre de ce rapport.

Innovations et bonnes pratiques dont l'expérience se poursuit

Le SAP intégré dans son ensemble *(le modèle de prévisions, les balises et l'approche communautaire de leur mise en place, l'application mobile, la synergie entre les acteurs …)* constitue une innovation dont l'expérience se poursuit et dont les leçons tirées seront documentées au fur et à mesure de la mise en œuvre du projet.

6.1.2 Innovations et bonnes pratiques émergentes

Face aux difficultés rencontrées et défis de la mise en œuvre, l'équipe projet et les parties prenantes identifient et testent des solutions. Au cours de l'année 2025, quatre (4) innovations et bonnes pratiques potentielles sont identifiées et feront l'objet de suivi en 2026 afin d'en confirmer ou non l'efficacité. Il s'agit de :

i) **L'approche « learning by doing » de renforcement des capacités** des DDEEM et de la DGEau
ii) La mise en œuvre du **modèle consortium pour le financement des CLE** via les appels à projet ;

iii) L'approche **triptyque CLE-COOPGIRE-Commune** de redevance/commission pour le fonctionnement des CLE via les ressources communales ;

iv) La **mobilisation des acteurs étatiques et non étatiques pour activer les facteurs de durabilité du modèle financier du SAP** en vue d'en garantir un financement durable

6.2 Défis, leçons apprises et recommandations

6.2.1 Principales leçons apprises

- Co-construire la planification des activités avec la DGEau favorise leur implication et permet un renforcement de capacités adapté aux besoins et à l'évolution du contexte
- Dans un contexte d'évolution progressive du cadre réglementaire, les concertations multi-acteurs ont levé les contraintes techniques et permis de produire un document facilitant la mise en place des CLE
- L'instauration de quotas, la mobilisation ciblée et le renforcement des capacités favorisent la participation, la confiance et le leadership des groupes vulnérables au sein des espaces décisionnels des CLE
- L'implication active et le renforcement des capacités des Communes, CLE et CGA-GIRE sont essentiels pour assurer la disponibilité d'outils de planification locale GIRE/CLIMAT et une appropriation locale des actions GIRE
- La réussite de la mise en place d'un modèle durable pour le financement du SAP intégré a reposé sur l'implication de l'ensemble des acteurs concernés au plus haut niveau, ainsi que sur l'élargissement des parties prenantes au-delà des acteurs traditionnels.
- Le succès de l'opérationnalisation du SAP intégré dépend de l'implication et de l'engagement de tous les acteurs, de la coordination entre niveaux national et local, du renforcement des capacités et de la disponibilité des outils/matériels.

6.2.2 Principaux Défis

- **Efficience programmatique**
 - Garantir des impacts durables malgré le temps court du projet et le calendrier saisonnier
- **Financement durable de la GIRE et du SAP**
 - Garantir un modèle de financement durable des CLE dans le contexte institutionnel actuel
 - Durabilité financière du SAP (prise en compte du volet prévention dans le FONCAT & mobilisation des facteurs de financement durable du SAP intégré)
 - Sécuriser le financement de la GIRE au niveau Communal dans le contexte de la réforme FIC
- **Gouvernance locale de la GIRE et du SAP**
 - Garantir une collaboration durable du triptyque Commune – CGA GIRE – CLE y compris avec les DDEEM
 - Garantir une collaboration durable entre les Plateformes Locales et Communales
 - Garantir une appropriation des actions du projet et des PLGE par les Communes et DDEEM
 - Garantir la fonctionnalité des CGA-GIRE qui n'ont pas bénéficié d'actions GIRE dans le cadre du projet (56%)

6.2.3 Recommandations

- Diffuser à grande échelle les connaissances capitalisées en ce qui concerne le « jeu de la corde », le « document d'orientation des CLE » et le « modèle financier du SAP »
- Capitaliser sur les approches innovantes émergentes notamment le « renforcement des capacités des DDEEM et de la DGEau par l'approche Learning by doing » et « les approches de mobilisation de ressources en expérimentation pour le financement de la GIRE locale »
- Promouvoir l'approche d'externalisation « faire faire » pour la mise en œuvre de certaines activités clés du projet
- Privilégier l'approche learning by doing pour le renforcement de capacités de la DGEau et des DDEEM
- Promouvoir l'approche triptyque CLE – CGA GIRE – Communes pour la mobilisation de ressources communales à partir des redevances perçues dans le cadre de contrat d'exploitation des zones humides
- Poursuivre les efforts de mobilisation des ONG locales pour l'écriture de projet en consortium avec les CLE et CGA-GIRE pour lever les obstacles liés aux capacités des membres des CLE et à leur statut juridique
- Faire un plaidoyer à l'endroit du Fonds d'Investissement Communal pour la sécurisation du financement GIRE par ce fonds
- Assurer un suivi de proximité pour l'hébergement du SAP au niveau du data center national
- Sensibiliser les CGA GIRE sur la démarche de DURAGIRE et les informer sur les acquis du programme tout en les priorisant dans l'accompagnement à la mobilisation des ressources.

7 Annexes

7.1 Annexe 1 : Analyse des risques

7.2 Annexe 2 : Etat d'avancement du Plan de travail annuel budgétisé 2025

7.3 Annexe 3 : Tableau de bord de suivi des indicateurs 2025

7.4 Annexe 4 : Etat d'avancement du plan opérationnel GESI

7.5 Annexe 5 : Etat d'avancement du plan opérationnel Durabilité Financière et Institutionnelle

7.6 Annexe 6 : Etat d'avancement du plan de communication

7.7 Annexe 7 : Analyse qualitative des indicateurs – leçons apprises

7.8 Annexe 8 : Feuilles de référence des indicateurs de performance mis à jour

7.9 Annexe 9 : Rapport technique annuel de Haskoning-INE

7.10 Annexe 10 : Modèle financier du SAP intégré

7.11 Annexe 11 : Photos et vidéos





Photo 1: Canal libéré – Crédit : DURAGIRE



Photo 2: Vue aérienne d'une retenue d'eau à Klobo (Zagnanado) janvier 2026 – crédit : DURAGIRE



Photo 3: Formation des CLE sur le leadership, novembre 2025 - Crédit: DURAGIRE



Photo 4: Formation des CLE sur l'inclusion et la gestion des conflits, novembre 2025 - Crédit: DURAGIRE



Photo 5: Installation du CLE de TOWE | UH Zè-Abomey Calavi- Sô Ava (Remise symbolique de plantes au CLE TOWE par le Représentant du Préfet de l'Atlantique), Juillet 2025 – Crédit : DURAGIRE



Photo 6: Sensibilisation des familles d'acteurs, futurs membres des CLE à Ouinhi, Mai 2025 - Crédit: DURAGIRE




Photo 7: A gauche : Elaboration des PLGE – Identification des solutions par les CLE et CGA GIRE
Photo 8: A droite : Rencontre de plaidoyer avec les parlementaires, août 2025 – Crédit : DURAGIRE



Photo 9: Atelier de comparaison | Benchmarking à Bohicon, octobre 2025 - Crédit: DURAGIRE



Photo 10: Passerelle à Mitro (Dangbo), janvier 2026 – crédit : DURAGIRE



Photo 11: Photo 4: Passerelle à Towi (Adja-Ouèrrè), janvier 2026 – crédit : DURAGIRE





Photo 12: Dialogue communautaire - Crédit : DURAGIRE





Photo 13: De gauche à droite, Réception de balise & implantation de panneau de lecture de balise à Semè-Podji, avril & novembre 2025 - Crédit : DURAGIRE



Photo 14: Formation des acteurs de la CIPA sur le SAP, juillet 2025 - Crédit: DURAGIRE



Photo 15: Atelier de revue de la phase test du SAP, Novembre 2025 - Crédit : DURAGIRE



Photo 16 : Formation de l'équipe projet sur le dispositif S&EA, juin 2025, Hôtel Casa Cielo, Cotonou.